
Annexe II

RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UE DANS
LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



The EU's performance on the Sustainable Development Goals

L'UE est l'un des meilleurs endroits au monde pour vivre et ses États membres sont déjà à la pointe pour ce qui est de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD). Aucun pays au monde n'a cependant atteint tous les objectifs fixés et une évaluation plus approfondie des résultats obtenus par l'UE dans la réalisation des ODD montre que l'Union doit aussi redoubler d'efforts sur tous les fronts.

Les 17 ODD du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies sont étroitement liés et visent à former un tout indivisible, raison pour laquelle leur intégration dans les actions de l'ensemble des acteurs est essentielle à leur réalisation sur le terrain. Il est important de renforcer les synergies et la cohérence entre les politiques et de mettre en place un cadre réglementaire, financier et comportemental propice à leur concrétisation.

Placer nos structures de production, de distribution et de consommation sur une trajectoire durable, lutter contre le changement climatique et renforcer nos actions visant à protéger les océans, les écosystèmes et la biodiversité doivent constituer une priorité, les systèmes naturels de la planète essentiels à la vie sur terre atteignant de plus en plus leurs limites. La lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités et les disparités entre les femmes et les hommes doit être renforcée pour garantir la prospérité et le bien-être de tous, assurer la stabilité sociale et politique et maintenir le soutien au projet européen. Il faut continuer à promouvoir et à favoriser l'état de droit, la démocratie et les droits fondamentaux, ainsi qu'un multilatéralisme et des échanges commerciaux solides et réglementés.

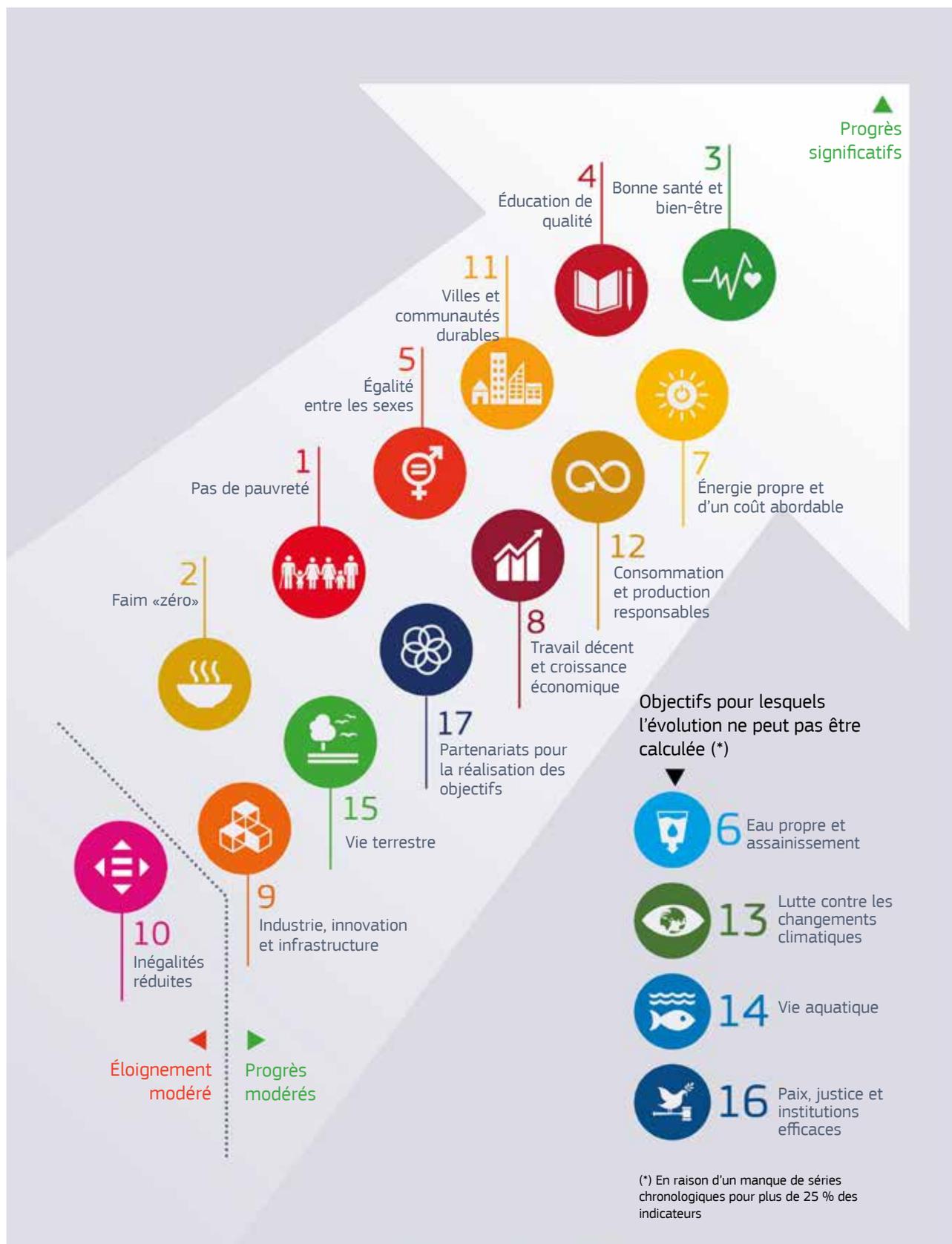
Le présent document fournit un aperçu des résultats obtenus par l'UE dans la réalisation des ODD. Pour chacun des objectifs, il résume la situation dans laquelle se trouve l'Union aujourd'hui, les tendances de développement et le positionnement de l'UE au niveau mondial. Il récapitule les progrès que l'UE devrait réaliser jusqu'en 2030, ainsi que les facteurs encourageant la transition vers une Europe durable et ceux qui pourraient l'entraver. Les efforts à consentir pour parvenir à un développement durable doivent être réalisés conjointement avec tous les membres

de la société. Dans cette optique, plusieurs exemples concrets sont également présentés en vue de mettre en évidence les bonnes pratiques de différents acteurs à différents niveaux.

Par comparaison avec le reste du monde, sept États membres de l'EU-27 post-Brexit figurent parmi les dix premiers pays du classement du rapport global sur les indices des ODD et l'ensemble des États membres de l'EU-27 post-Brexit figurent dans les cinquante premiers pays sur 156 pays examinés⁽¹⁾. Au cours des cinq dernières années, l'UE dans son ensemble a progressé sur la voie de la réalisation de la quasi-totalité des ODD. Les progrès ont été les plus importants en ce qui concerne l'ODD n° 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) et l'ODD n° 4 (Garantir une éducation inclusive et équitable, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous), qui figurent également parmi les trois ODD pour lesquels le plus de progrès ont été réalisés par les États membres de l'EU-27 post-Brexit dans le classement mondial. En moyenne, dans le classement mondial, les États membres de l'EU-27 post-Brexit ont accompli le plus de progrès en ce qui concerne l'ODD n° 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde). L'UE s'est toutefois éloignée de l'ODD n° 10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre), avec des différences notables entre les États membres. Il convient de noter que la réalisation de progrès ne signifie pas nécessairement que le statut actuel de l'objectif concerné est satisfaisant pour l'UE. Par exemple, des progrès notables ont été accomplis dans la réalisation de l'ODD n° 12 (Établir des modes de consommation et de production durables), mais il s'agit également de l'ODD pour lequel, dans le classement mondial, les États membres de l'EU-27 post-Brexit obtiennent le deuxième score le plus faible; il reste donc encore beaucoup à faire. En moyenne, dans le classement mondial, les États membres de l'EU-27 post-Brexit obtiennent les moins bons résultats en ce qui concerne l'ODD n° 14 (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable).

(1) Dans le présent paragraphe, le classement mondial repose sur le «rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD» établi par le Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) et Bertelsmann Stiftung, tandis que l'évolution au sein de l'UE est fondée sur l'édition 2018 du rapport d'Eurostat «Sustainable development in the European Union – Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context – 2018 Edition».

Aperçu des progrès vers la réalisation des ODD dans le contexte de l'UE⁽²⁾



(2) Eurostat (2018), «Sustainable development in the European Union – Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context – 2018 Edition».



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Bien que l'UE soit pionnière dans la plupart des domaines de l'emploi et des affaires sociales, notre société reste confrontée à des problèmes auxquels il convient de remédier. La pauvreté réduit les possibilités des populations de réaliser leur potentiel, entrave leur participation active à la société et porte atteinte à leurs droits d'accès à des services de qualité. La pauvreté est un phénomène multidimensionnel: elle est davantage que l'absence de revenu adéquat et comprend d'autres aspects allant de la privation matérielle à la discrimination et à l'absence de participation à la prise de décision. La pauvreté peut persister à travers le temps et les générations. L'UE a agi sur plusieurs fronts pour lutter contre la pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières, au moyen d'interventions législatives, de financements spécifiques, de la coordination des politiques, de la promotion de la responsabilité sociale/du comportement responsable des entreprises et du dialogue social, tout en respectant ses compétences et les principes de subsidiarité et de proportionnalité. En 2017, pour la première fois depuis le début de la crise mondiale, le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE a baissé, passant sous le niveau de référence de 2008: 3,1 millions de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale de moins qu'en 2008 ou 10,8 millions de moins par rapport au niveau record de 2012. Toutefois, l'objectif de l'UE consistant à sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté ou de l'exclusion sociale d'ici à 2020 par rapport à 2008 reste un défi de taille. Les personnes en situation de vulnérabilité telles que les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes ayant un faible niveau d'éducation, les chômeurs, les personnes nées en dehors de l'Union, les personnes issues de communautés marginalisées et celles vivant dans des ménages à très faible intensité de travail ou en situation d'emploi précaire sont plus exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Sur le plan extérieur, l'UE apporte une contribution de premier plan, au niveau mondial, à l'éradication de la pauvreté, grâce à un ensemble cohérent de politiques, dont la coopération au développement, divers instruments de politique commerciale et les politiques européennes de voisinage et d'élargissement. Le consensus européen pour le développement - le cadre pour la coopération au développement de l'UE et de ses États membres - fixe comme priorités centrales l'éradication de la pauvreté, la lutte contre les discriminations et les inégalités et la volonté de ne laisser personne de côté. Les accords de libre-échange de l'UE, ses préférences commerciales unilatérales ainsi que sa stratégie actualisée en faveur de l'aide pour le commerce de 2017 contribuent à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.



PRINCIPALES TENDANCES

- Les données les plus récentes montrent qu'en 2017, 112,9 millions de personnes, soit 22,5 % de la population de l'UE, étaient exposées au **risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** ou se trouvaient, en d'autres termes, dans au moins une des situations suivantes: exposition au risque de pauvreté, privation matérielle aiguë ou très faible intensité de travail. La tendance à la baisse entamée en 2012, lorsque le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale culminait à 123,8 millions, se poursuit donc. Les femmes sont davantage menacées par la pauvreté dans l'ensemble de l'UE, principalement en raison des inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi dont elles souffrent durant toute leur vie. Même s'il est en baisse, le taux d'enfants (de 0 à 17 ans) exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale reste nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population dans la plupart des États membres. Au sein de l'UE, d'importants écarts entre pays subsistent.

- La proportion de **personnes menacées de pauvreté monétaire** a augmenté pendant plusieurs années après la crise, mais elle s'est stabilisée au cours de la période 2015-2016 (environ 17,3 %) et a diminué en 2017, ne représentant plus que 16,9 % de la population de l'UE, grâce à la reprise en cours et à l'amélioration de la situation sur le marché du travail. En ce qui concerne les travailleurs pauvres, 9,6 % des personnes occupant un emploi étaient également touchées par la pauvreté monétaire en 2017. Cette situation s'est stabilisée au cours des quatre dernières années, à un niveau supérieur, toutefois, à celui de 2008 (8,6 %).
- La **proportion de personnes en situation de privation matérielle aiguë** diminue de manière constante depuis 2012, année où elle avait atteint un niveau record de 9,9 %, retombant à 6,9 % de la population de l'UE en 2017, soit un niveau inférieur à celui de 2008 (8,5 %), environ 1 personne sur 14 souffrant d'un manque de ressources l'empêchant de payer ses factures, de chauffer suffisamment son logement ou de prendre une semaine de congé en dehors de son domicile.
- Les personnes menacées de pauvreté tendent à être plus exposées à des **problèmes d'insalubrité**, tels que des toitures percées, des murs humides ou l'absence d'installations sanitaires de base. Affichant une tendance à la baisse, ce phénomène a touché 13,1 % de la population de l'UE en 2017.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 16 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 90 sur 100 pour l'ODD n° 4. Sept États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial. En moyenne, cet ODD est l'un des trois pour lesquels les États membres de l'UE enregistrent les meilleurs résultats.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

D'ici à 2030, même s'il restera d'importants défis à relever, l'UE devrait avoir fait de nouveaux progrès considérables en matière d'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La croissance de l'emploi jouera un rôle important mais ne suffira pas pour sortir tout le monde de la pauvreté. L'accès de tous à une protection sociale adéquate, à des soins de santé de qualité, à l'éducation, au logement et aux services sociaux devra être adapté aux changements démographiques à venir, aux nouvelles technologies, à l'évolution des formes de travail, aux migrations et aux défis posés par le changement climatique. Des progrès constants sont attendus de la part de toute une série de parties prenantes à tous les niveaux: local, national et européen. Les politiques extérieures de l'UE continueront à contribuer à l'éradication de la pauvreté dans les pays tiers.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Leviers stratégiques liés à l'emploi et au bien-être social (en particulier les systèmes de protection sociale et d'inclusion sociale, les politiques du marché du travail, l'égalité entre les hommes et les femmes, le niveau d'éducation atteint, les niveaux de compétences, l'apprentissage tout au long de la vie et les soins de santé et soins de longue durée), égalité d'accès aux nouvelles technologies, innovation sociale, finance durable, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, participation de la société et politiques participatives, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, fiscalité.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Inégalité des chances, vieillissement de la population, évolution de la composition des ménages (ménages unipersonnels, par exemple), changement climatique, recul au niveau des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes et des mouvements actifs dans ce domaine, instabilité géopolitique et menaces sur la sécurité, retour au protectionnisme économique au niveau mondial, segmentation du marché du travail et précarité de l'emploi, fracture numérique.

FAITS MARQUANTS



Au niveau de l'Union:

Le socle européen des droits sociaux représente le principal cadre d'orientation pour la lutte contre la pauvreté au niveau de l'UE. La plupart de ses 20 principes contribuent directement à la réalisation des ODD relatifs à la pauvreté, tels que la réduction de la pauvreté dans toutes ses dimensions, la mise en œuvre de systèmes de protection adaptés au contexte national et la création de cadres d'action solides soutenant les investissements dans l'éradication de la pauvreté. Le tableau de bord social permet de suivre les résultats et les tendances observés dans les États membres dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, y compris le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.



Au niveau des États membres:

Le Portugal a pris plusieurs mesures visant à renforcer la protection sociale et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités. Le paquet de mesures «revenu» soutient les revenus des ménages en augmentant le montant des pensions, en rétablissant la valeur de référence du revenu de solidarité sociale, ainsi que les échelles d'équivalence du revenu minimum, et en relevant les barèmes inférieurs des allocations pour enfants à charge et des allocations familiales. L'indice d'appui social – une valeur de référence pour les mesures de protection sociale – a été revalorisé et la couverture du régime de revenu minimum a été étendue.



Au niveau régional/local:

La ville de Munich, en Allemagne, a mis en œuvre plusieurs initiatives avec l'aide du Fonds social européen au cours de la période 2015-2018 afin de soutenir l'intégration des chômeurs dans le marché du travail local et ainsi de contribuer à la réduction de la pauvreté. Ces initiatives concernaient notamment le projet «Work & Act», qui a aidé les chômeurs à retrouver un emploi, le projet «Power-M», qui a contribué à l'autonomisation des femmes en les aidant à reprendre le travail après un congé de maternité, le projet «Guide», qui a prodigué des conseils aux femmes chefs d'entreprise, et les projets «FIBA» et «MigraNet», qui ont soutenu l'intégration des migrants sur le marché du travail.



Au niveau des entreprises:

Naturgy, une société de gaz et d'électricité établie en Espagne, a mis en place le plan de vulnérabilité énergétique qui garantit la protection des clients vulnérables. Le volet social du plan vise à faire des nouvelles entreprises privées des catalyseurs dans la lutte contre la pauvreté et à aider les acteurs sociaux à lutter contre l'exclusion sociale.



Au niveau de la société civile:

Le «European Minimum Income Network» (réseau européen sur le revenu minimum) mène des campagnes de sensibilisation à la nécessité de fournir des prestations de revenu minimum adéquates pour permettre de vivre dans la dignité à tous les stades de la vie, ainsi qu'un accès effectif à des biens et à des services de soutien. Il regroupe des organisations, des experts, des professionnels, des universitaires et d'autres entités actives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Dans l'UE, garantir une alimentation sûre et saine et des systèmes agricoles, une pêche et une aquaculture productifs et durables constitue une priorité. Au travers de ses politiques, l'UE aide les agriculteurs et les pêcheurs à répondre à la demande alimentaire et à fournir une alimentation stable, produite de manière durable, sûre et de grande qualité à des prix abordables pour la population. Une agriculture, une pêche et une aquaculture durables et tenant compte des enjeux nutritionnels sont essentielles pour assurer, aujourd'hui et à l'avenir un approvisionnement constant des consommateurs en aliments sûrs et sains, en particulier face à des défis tels que le changement climatique et la croissance de la population. Dans ce contexte, les exportations de l'UE constituent une contribution de premier plan à l'approvisionnement alimentaire mondial. Tandis que la productivité alimentaire a continué d'augmenter en Europe au cours des dix dernières années, bien qu'à un rythme plus lent que dans le passé, des mesures sont également mises en place pour améliorer les performances environnementales et climatiques de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture afin de garantir leur viabilité à long terme, en tenant également compte de l'incidence sur les pays tiers. Contrairement à d'autres régions du monde confrontées à la faim, les problèmes nutritionnels majeurs de l'UE sont la surcharge pondérale et l'obésité, ainsi que les carences en oligoéléments. À l'échelle mondiale, deux tiers des pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. L'UE a toujours maintenu la sécurité alimentaire et nutritionnelle au cœur de la coopération au développement et accorde une attention particulière à la sécurité alimentaire et à l'agriculture et à la pêche durables dans ses relations commerciales et ses politiques de voisinage et d'élargissement. L'UE est le principal pourvoyeur d'assistance alimentaire humanitaire aux victimes des crises alimentaires partout dans le monde et investit massivement pour réagir aux appels des pays confrontés au risque de famine.



PRINCIPALES TENDANCES

- **L'obésité** est un problème de santé important dans l'UE: 15,9 % de l'ensemble de la population adulte était obèse en 2014. L'obésité touche de manière disproportionnée les personnes dont le niveau d'éducation est plus faible et les personnes âgées en Europe. Couplé au phénomène de pré-obésité, le problème de l'obésité apparaît avec encore plus d'acuité puisqu'un peu plus de 50 % de la population adulte totale de l'UE est concernée et que la situation devrait s'aggraver au cours des années à venir.
- **La viabilité économique** doit être assurée dans le **secteur agricole européen** afin de garantir sa viabilité à long terme. Le revenu des facteurs agricoles par unité de travail annuel - un indicateur de la productivité de la main-d'œuvre - a affiché une légère tendance à la hausse dans l'UE et s'établit actuellement à 21,6 %, au-dessus des niveaux de 2010. On note toutefois des différences importantes entre les États membres.
- La part de **l'agriculture biologique** dans la superficie agricole totale a presque doublé entre 2005 et 2017, passant de 3,6 % à 7,0 %. Plus précisément, la surface totale consacrée à l'agriculture biologique dans l'EU-28 (c'est-à-dire tant la surface totalement convertie que la surface en cours de conversion) représentait près de 12 millions d'hectares en 2016. La valeur du **marché de détail des produits biologiques** dans l'UE était de 30,7 milliards d'euros en 2016, la croissance des ventes au détail s'établissant à 12 % entre 2015 et 2016.
- Plusieurs indicateurs mesurant les **effets néfastes de l'agriculture sur l'environnement** font apparaître certaines tendances positives, mais aussi un certain nombre de développements inquiétants au cours des dernières années, dont l'augmentation de la consommation de pesticides dans certaines parties de l'Europe et

la consommation toujours élevée d'antimicrobiens (dans l'UE, 70 % des antimicrobiens sont consommés dans des animaux producteurs de denrées alimentaires) et aucun progrès significatif n'a été accompli dans la lutte contre le déclin général de la biodiversité.

- **Les émissions de gaz à effet de serre par l'agriculture** augmentent lentement depuis 2010, même si elles restent largement inférieures aux niveaux de 1990. Cette augmentation peut être imputée aux hausses de productivité et de production dans le secteur agricole.
- La superficie des terres de l'Union exposées au risque d'érosion grave des sols est en baisse, en partie grâce aux mesures de conditionnalité contraignantes prévues par la politique agricole commune de l'UE. La part de superficie érosive non artificielle jugée comme étant menacée d'érosion grave par l'eau a diminué, passant de 6,0 % à 5,2 % entre 2000 et 2012.
- Le **secteur de l'aquaculture de l'UE** a affiché des résultats en constante amélioration pendant la période 2014-2016. En 2016, ce secteur a placé 1,4 million de tonnes de produits de la mer sur le marché, d'une valeur d'environ 5 milliards d'euros; entre 2014 et 2016, il a affiché une croissance annuelle de 2,2 % en volume et de 3,1 % en valeur. On observe aussi une transition de plus en plus marquée de l'aquaculture conventionnelle vers l'aquaculture biologique.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 14 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 70 sur 100 pour l'ODD n° 2. 13 États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSSES ÉTANT ÉGALES

On attend de l'UE qu'elle s'efforce sans relâche d'éliminer la faim et de promouvoir des pratiques durables dans le futur. Au vu des perspectives agricoles de l'UE pour 2030, la sécurité alimentaire de l'UE ne devrait pas présenter de failles majeures en l'absence de fortes perturbations du marché. Les politiques de sécurité alimentaire garantissent un niveau élevé de sécurité alimentaire et de santé animale et végétale au sein de l'UE, tout en préservant l'efficacité du marché intérieur. Des incertitudes subsisteront toujours, de sorte que certains risques bien précis font l'objet d'un suivi. La réalisation de cet ODD dépendra fortement des entreprises du secteur, des organisations non gouvernementales, des autorités et des citoyens, qui prennent de plus en plus conscience des facteurs sociaux, commerciaux et individuels d'une mauvaise alimentation et de leurs répercussions à la fois sur la santé humaine et sur les budgets publics. À cet égard, les efforts actuellement déployés pour reformuler les aliments peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la surcharge pondérale et l'obésité et contre leur incidence économique. Cela dépendra aussi de l'éducation des citoyens et de la manière d'utiliser les nouvelles technologies ou de relever les nouveaux défis. Une mobilisation importante de la société à tous les niveaux (associations, pouvoirs publics, secteur privé, scientifiques et experts de la santé) sera essentielle pour améliorer l'incidence environnementale et sanitaire des systèmes alimentaires, recenser les bonnes pratiques, gérer efficacement les ressources alimentaires, réduire le gaspillage alimentaire, etc. L'investissement dans une agriculture plus durable aura également des effets positifs sur l'amélioration de la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, qui est nécessaire pour faire face à des défis tels que la croissance de la population mondiale et le changement climatique. Les citoyens tireraient profit de la lutte intégrée contre les organismes nuisibles ou de denrées alimentaires aux qualités nutritionnelles optimales, dans la mesure où elles permettraient d'améliorer leur bien-être et, partant, leur qualité de vie.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Mobilisation de la société et politiques participatives, changement de comportement, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance durable, partenariats public-privé, systèmes alimentaires durables, nouvelles technologies, intelligence artificielle, recherche et innovation, accent sur les sociétés résilientes, éducation, investissements publics et privés, commerce ouvert et équitable.

— RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Pauvreté, inégalités sociales et en matière de santé, vieillissement de notre population, instabilité géopolitique, changement climatique et perte de biodiversité, maladies animales non contrôlées, organismes nuisibles aux et contaminants.

FAITS MARQUANTS



Le partenariat UE-Afrique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable, lancé en avril 2016, encourage la coopération en matière de recherche et d'innovation dans les domaines de l'intensification, de l'agriculture et des systèmes alimentaires durables pour les marchés et échanges de produits nutritionnels et agricoles.



La modernisation et la simplification de la politique agricole commune visent à optimiser sa contribution à la mise en œuvre des ODD. Les propositions de la Commission relatives au prochain budget pluriannuel 2021-2027 définissent clairement l'objectif consistant à continuer d'améliorer le développement durable de l'agriculture, de l'alimentation et des zones rurales.



Le programme pour la diversité des plantes cultivées est un programme national destiné à être un outil d'adaptation permettant de créer des moyens intelligents et durables de conserver et d'utiliser les richesses végétales de la Suède. Des semences et autres variétés plus anciennes sont collectées dans toute la Suède et conservées dans la Nordic Gene Bank (banque nordique des gènes). Ce programme réintroduit sur le marché d'anciennes plantes cultivées.



Le programme de développement rural du Portugal continental 2014-2020 promeut les investissements dans l'agriculture qui visent à accroître la capacité de générer de la valeur ajoutée, d'augmenter la productivité, de favoriser une utilisation plus efficace des ressources et de soutenir le tissu productif et social dans les zones rurales.



En Espagne, le Grupo Cooperativo Cajamar fait partie du projet TomGEM, qui développe de nouvelles stratégies visant à maintenir des rendements élevés dans la production de fruits et de légumes dans des conditions de haute température. Le projet vise à phénotyper un large éventail de ressources génétiques pour recenser les cultivars/génotypes qui affichent un rendement stable et à découvrir les gènes qui contrôlent l'induction florale, la fertilité du pollen et la nouaison.



«Baltic Friendly Agriculture» est un cycle de séminaires organisés par la Fondation WWF Pologne sous les auspices du Centre de conseil agricole de Brwinów. Il a permis de mieux faire connaître aux agriculteurs les méthodes de réduction des pertes de composés d'azote et de phosphore des exploitations agricoles qui contribuent à la pollution de l'eau.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

La santé est un besoin humain fondamental et l'UE a accompli des progrès importants dans la lutte contre les inégalités en matière de santé et leurs déterminants sociaux et environnementaux. Une bonne santé ne présente pas seulement des avantages pour les individus en tant que facteur déterminant de la qualité de vie, du bien-être et de la participation sociale: elle contribue aussi à façonner une économie européenne durable. Une couverture sanitaire universelle est l'un des objectifs de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et l'un des droits reconnus par le socle européen des droits sociaux, constituant donc un objectif important des politiques de l'UE et de ses États membres. L'accessibilité et le caractère économiquement abordable des soins de santé pour les patients restent, avec l'efficacité et la viabilité des finances publiques, les principaux objectifs stratégiques des réformes des systèmes de santé examinées au niveau de l'UE. Néanmoins, la consommation de tabac et la consommation excessive d'alcool, le surpoids, le manque d'activité physique, les problèmes de santé mentale tels que la dépression et le suicide, ainsi que les maladies transmissibles, continuent d'avoir une incidence négative sur la santé et, associés aux changements démographiques et sociaux, génèrent des charges supplémentaires pour les systèmes de santé de l'UE. L'UE soutient les États membres, par exemple en luttant contre les facteurs de risque relatifs aux maladies non transmissibles, en échangeant les bonnes pratiques, en contribuant à garantir l'accès à des soins de santé de qualité et en renforçant les capacités de prévention et de gestion des menaces sanitaires au niveau mondial telles que la résistance aux antimicrobiens, et en investissant dans la recherche et l'innovation. Sur le plan international, l'aide au développement de l'UE favorise l'accès de tous à des services de santé de qualité. Conformément au consensus européen pour le développement, l'UE aide à renforcer tous les domaines des systèmes de santé et à réaliser des progrès dans l'instauration d'une couverture sanitaire universelle.



PRINCIPALES TENDANCES

- **Les Européens n'ont jamais vécu aussi longtemps qu'aujourd'hui** et la tendance devrait se poursuivre. En 2016, l'espérance de vie dans l'UE était de 81 ans, soit 3,3 ans de plus qu'en 2002.
- Des **modes de vie peu sains** ont une incidence sur la santé humaine, les budgets publics et la productivité. La prévalence du tabagisme chez les personnes de 15 ans ou plus est retombée à 26 % en 2017. Toutefois, plus de la moitié de la population adulte de l'UE était encore en surcharge pondérale en 2014.
- En 2017, 1,6 % de la population de l'UE faisait état de **besoins en soins médicaux non satisfaits**, contre 3,4 % en 2011. Ce phénomène s'explique principalement par le coût et les longues listes d'attente.
- Le nombre de décès dus à des **maladies non transmissibles** avant l'âge de 65 ans n'a cessé de diminuer entre 2002 et 2015. Toutefois, les maladies non transmissibles représentent jusqu'à 80 % des coûts de soins de santé. Pourtant, seulement 3 % environ des budgets de santé sont consacrés à la prévention. Le nombre de personnes décédées dans l'UE des suites du **VIH, de la tuberculose et de l'hépatite** a diminué de manière assez régulière entre 2002 et 2015. **La résistance aux antimicrobiens** est à l'origine, selon les estimations, de 33 000 décès par an dans l'UE, ce qui représente un coût de 1,5 milliard d'euros par an en termes de soins de santé et de pertes de productivité.

- L'exposition à la **pollution de l'air** par les particules fines dans les zones urbaines a diminué de près de 20 % dans l'UE entre 2010 et 2015. Toutefois, la pollution de l'air demeure la première cause environnementale de décès prématuré. Chaque année, plus de 400 000 personnes meurent prématurément dans l'UE à cause de la mauvaise qualité de l'air; la pollution de l'air provoque en outre des maladies respiratoires et cardiovasculaires chez des millions de personnes.
- **La sécurité routière** dans l'UE s'est considérablement améliorée au cours des dernières décennies. L'UE est devenue la région la plus sûre du monde avec 49 décès par million d'habitants dus à des accidents de la route. Le nombre de décès sur les routes dans l'UE a diminué de 43 % entre 2001 et 2010 et de 20 % entre 2010 et 2017.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 18 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 90 sur 100 pour l'ODD n° 3. 11 États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial. Globalement, cet ODD est l'un des trois pour lequel les États membres de l'UE enregistrent les meilleurs résultats.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Pour continuer à assurer une couverture sanitaire universelle dans l'UE, les systèmes de santé devront être capables de s'adapter aux changements et garantir l'accessibilité et l'efficacité des soins. Il faudra passer à un modèle qui mette davantage l'accent sur la prévention des maladies et la promotion de la santé, qui soit davantage personnalisé et qui tire parti des technologies numériques s'imposera, de même que qu'il conviendra de renforcer les soins de santé primaires et le développement de soins intégrés centrés sur le patient. Il importera également de réduire l'offre et la demande de drogues illicites. L'UE reste déterminée à lutter à la fois contre les maladies non transmissibles et transmissibles et la résistance aux antimicrobiens. Un effort important est fourni pour promouvoir la mise en œuvre à plus grande échelle des bonnes pratiques validées. L'UE s'attachera à atteindre de nouveaux objectifs intermédiaires en vue de réduire de moitié le nombre de morts sur les routes entre 2020 et 2030 et le nombre de blessés graves au cours de la même période.



OPPORTUNITÉS/FACTEURS POSITIFS

Mobilisation de la société et politiques participatives, changement de comportement, main-d'œuvre et population en meilleure santé, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, partenariats public-privé, prévention et promotion de la santé, recherche et innovation, nouvelles technologies, transformation numérique de la santé et des soins, accent sur les sociétés résilientes, éducation, investissements publics et privés, commerce ouvert et équitable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Pauvreté, inégalités sociales et en matière de santé, menaces biologiques, changement climatique et risques environnementaux, pression sur la viabilité des finances publiques exercée par le vieillissement démographique et l'inflation des coûts liés aux nouvelles technologies et aux risques socio-économiques, au vieillissement de la population, aux habitudes peu saines, à l'instabilité géopolitique et aux menaces pesant sur la sécurité sanitaire.

FAITS MARQUANTS



L'UE a contribué au programme de partenariat UE-OMS (Organisation mondiale de la santé) pour la couverture sanitaire universelle visant à renforcer les systèmes de santé dans plus de 35 pays partenaires et soutient l'amélioration de l'accès et de la demande en matière de planning familial, réduisant les pratiques traditionnelles préjudiciables et la violence sexiste en collaboration avec les Nations unies.



En matière de résistance aux antimicrobiens, l'UE a adopté un ambitieux plan d'action intitulé «Une seule santé» visant à préserver l'efficacité des traitements des infections chez l'homme comme chez l'animal. Ce plan fournit des lignes directrices sur l'utilisation prudente des antimicrobiens en santé humaine, stimule la recherche sur les nouveaux antimicrobiens, vaccins et diagnostics, encourage davantage l'innovation, apporte une contribution à l'élaboration de politiques et de mesures juridiques reposant sur des bases scientifiques et comble les lacunes en matière de connaissances. En matière de prévention, les bonnes pratiques validées sont mises en œuvre à plus grande échelle en étroite collaboration avec les États membres de l'UE.



Dans le secteur de la santé publique de la République slovaque, un réseau de centres consultatifs généraux et spécialisés en matière de soins de santé est opérationnel et fournit des conseils fondés sur l'examen des principaux facteurs de risque personnels (tels que le tabagisme, l'alimentation, l'activité physique ou le stress). Il sert également à sensibiliser et à accroître le taux de participation aux dépistages et aux bilans de santé préventifs.



En 2011, l'association intercommunale luxembourgeoise pour la protection de la nature a lancé le projet «Savourons la nature - mangeons régional, bio et équitable». Ce projet vise à promouvoir l'alimentation durable dans les cantines scolaires des 33 communes membres et à offrir des perspectives économiques aux agriculteurs de la région qui sont particulièrement attachés à la protection de l'environnement. Outre le respect des critères garantissant la protection générale de l'environnement et le bien-être des animaux, les agriculteurs souhaitant adhérer au projet doivent consacrer 5 % de leurs terres agricoles à la protection de la biodiversité. Dans les cantines scolaires, des formations spécifiques sont proposées aux membres du personnel: «Rencontre avec les producteurs», aliments sains, menus de saison, incidence des produits alimentaires sur le climat, et pays en développement.



Soutenue par la Fondation Bill et Melinda Gates, CureVac GmbH, établie en Allemagne, a remporté le tout premier prix d'incitation à l'innovation décerné par l'UE pour les progrès réalisés dans la mise au point d'une technologie novatrice de conservation stable des vaccins à n'importe quelle température ambiante.



Dans le cadre du programme national de santé lancé par la Pologne, des organisations non gouvernementales ont mis au point des outils de dépistage des troubles de l'humeur, des matériels didactiques d'assistance pour les troubles mentaux, des programmes radio, des publications et des films pédagogiques, créé un forum en ligne et mené des campagnes d'information.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle central dans la construction d'une Europe durable, résiliente, compétitive et solidaire pour l'avenir, car ils permettent aux citoyens de réaliser pleinement leur potentiel. Tout au long de la vie, l'éducation et la formation sont des aspects essentiels du développement humain et les principaux moteurs de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale. Les niveaux d'éducation des jeunes sont en constante amélioration en Europe. L'UE est en bonne voie pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière de décrochage scolaire et d'amélioration du taux de diplômés de l'enseignement supérieur. Des progrès satisfaisants ont été enregistrés en ce qui concerne la participation à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants, tandis que des progrès restent à faire dans les domaines suivants: mathématiques, sciences et lecture, compétences numériques et participation des adultes aux programmes d'apprentissage. Les jeunes personnes handicapées ou issues de l'immigration ont un niveau d'éducation nettement inférieur. Les jeunes qui quittent prématurément l'école et les jeunes ayant un faible niveau d'éducation sont confrontés à des problèmes particulièrement graves sur le marché du travail. Sur le plan international, de nombreux pays partenaires de l'UE bénéficient de programmes bilatéraux d'aide qui contribuent à renforcer leurs systèmes éducatifs, mettant l'accent sur un meilleur accès à une éducation de base de qualité dans les pays à faible revenu ainsi que dans les pays fragiles et touchés par les conflits, en particulier pour les filles et les groupes marginalisés.



PRINCIPALES TENDANCES

- La part des jeunes quittant prématurément le système d'éducation et de formation n'a cessé de diminuer depuis 2002. **Cette évolution à la baisse, de 17 % en 2002 à 10,6 % en 2017, représente une nette avancée vers l'objectif global de 10 % fixé dans la stratégie «Europe 2020».**
- L'objectif global de 40 % de personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur fixé par la stratégie «Europe 2020» a pratiquement été atteint (39,9 % en 2017).
- **La participation à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants** n'a cessé d'augmenter depuis 2003. L'objectif fixé par l'Union de 95 % des enfants entre 4 ans et l'âge de la scolarité obligatoire participant à l'enseignement préprimaire a été atteint en 2016, bien que des différences entre pays subsistent.
- L'UE s'est également fixé pour objectif de ramener à moins de 15 % d'ici 2020 la **part des jeunes de 15 ans ayant de mauvais résultats en lecture, en mathématiques et en sciences**. La proportion d'élèves obtenant de mauvais résultats dans ces trois matières varie considérablement d'un État membre à l'autre de l'UE. L'UE dans son ensemble est à la traîne dans ces trois domaines et, selon les dernières données disponibles de 2015, a enregistré un recul par rapport aux résultats de 2012 (sciences: 20,6 %, + 4,0 points de pourcentage; lecture: 19,7 %, + 1,9 point de pourcentage; mathématiques: 22,2 %, + 0,1 point de pourcentage).
- En 2017, 57 % de la population de l'UE âgée de 16 à 64 ans possédait au moins des compétences numériques de base.
- Le **taux d'emploi des jeunes diplômés** est passé de 76,9 % en 2015 à 80,2 % en 2017, ce qui est proche de l'objectif de l'UE de 82 %.
- Le taux de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation a continué de diminuer pour atteindre 10,9 % en 2017, un taux en baisse par rapport au niveau record de 13,2 % en 2012.
- **La participation des adultes** (de 25 à 64 ans) à l'apprentissage était de 10,9 % en 2017, nettement en dessous de l'objectif de 15 % au moins.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 16 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 90 sur 100 pour l'ODD n° 4. Sept États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial. Globalement, cet ODD est l'un des trois pour lesquels les États membres de l'UE enregistrent les meilleurs résultats.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Tendances actuelles dans l'UE/toutes choses étant égales

L'amélioration du niveau d'études chez les jeunes devrait se poursuivre à l'avenir en raison des changements structurels sur les marchés du travail, de l'évolution démographique et des réformes des politiques. D'ici 2030, l'espace européen de l'éducation sera solidement établi et il est à espérer qu'il n'y aura pas de frontières ou d'obstacles à la mobilité à des fins d'apprentissage inclusif et à la coopération universitaire. Tous les jeunes devraient bénéficier d'une meilleure éducation et d'une meilleure formation, quelle que soit leur origine socio-économique, ce qui leur permettrait d'acquérir des compétences plus nombreuses et de meilleure qualité. L'éducation inclusive et l'apprentissage tout au long de la vie devraient encore faire baisser le nombre de jeunes quittant prématurément l'école et augmenter le nombre d'apprenants à tous les niveaux. Les transformations du marché du travail devraient également entraîner une plus grande participation des adultes à l'éducation et à la formation. Les citoyens pourront obtenir la validation des compétences qu'ils auront acquises en dehors du cadre de l'éducation et de la formation formelles. Les offres d'éducation et de formation comporteront un volet pratique plus important en milieu professionnel et tireront parti d'une coopération plus étroite avec les entreprises et la société civile. Il restera important d'intensifier les efforts pour intégrer l'éducation au développement durable dans les programmes d'études à tous les niveaux.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Mobilisation de la société et politique participative, changement de comportement, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance durable, partenariats public-privé, recherche et innovation, technologies numériques et plateformes en ligne, intelligence artificielle, évolution du marché de l'emploi et des besoins en termes de compétences, accent sur la durabilité et la résilience des sociétés.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Inégalité des chances, pauvreté, faiblesse des investissements publics et privés, inadéquation des compétences, déficit de connaissances en hausse.

FAITS MARQUANTS



Conformément au premier principe du socle européen des droits sociaux, la Commission coordonne la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe et collabore avec les États membres en vue de la création d'un espace européen de l'éducation d'ici 2025. L'objectif est d'améliorer le caractère inclusif, fondé sur l'apprentissage tout au long de la vie et axé sur l'innovation des systèmes d'éducation et de formation. Les mesures présentées en 2018 en vue de la réalisation de l'espace européen de l'éducation d'ici 2025 portent sur la reconnaissance mutuelle automatique des diplômes et des périodes d'études à l'étranger, les compétences clés, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, des systèmes d'éducation et d'accueil de qualité des jeunes enfants et l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement des langues.



En 2016, la Slovénie a lancé un programme visant à améliorer la qualité de l'enseignement et l'expérience des apprenants en donnant aux enseignants et aux tuteurs la possibilité d'améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences grâce à une rotation professionnelle. Ce programme, qui se poursuit jusqu'en 2022, bénéficie d'un financement de 1,65 million d'euros, dont 1,32 million d'euros provenant du Fonds social européen.



Une initiative de la région de Vénétie, en Italie, financée par le Fonds social européen, permet aux adultes sans diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire, y compris ceux dont la qualification professionnelle n'est plus pertinente pour le marché du travail, d'obtenir une reconnaissance des crédits pour leur expérience professionnelle ou une formation antérieure et de suivre un parcours de formation personnalisé.



Une convention tripartite a été signée en France en 2018, ouvrant une section d'apprentissage inclusif pour les jeunes et les adultes handicapés en région Nouvelle-Aquitaine. Une douzaine d'apprentis en situation de handicap recevront une formation à des métiers des secteurs électriques, électroniques et électrotechniques. La moitié d'entre eux seront accueillis sur les sites de l'entreprise d'électricité Enedis et l'autre moitié dans des entreprises adaptées.



ToekomstATELIERdelAvenir (alias TADA) propose un enseignement complémentaire, sur une base volontaire et tourné vers la société, à des adolescents vulnérables de quartiers défavorisés de Bruxelles, en Belgique. L'objectif est d'autonomiser les participants, de prévenir la démotivation et ses conséquences négatives (telles que la fatigue de l'apprentissage, le décrochage scolaire, la délinquance, le chômage, la radicalisation extrémiste) et de contribuer à augmenter l'intégration et la cohésion sociale.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'UE figure parmi les leaders mondiaux en matière d'égalité hommes-femmes et des progrès ont été accomplis au cours des dernières décennies. Cette situation résulte de la législation sur l'égalité de traitement, de l'intégration de la dimension de genre et de mesures spécifiques visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité hommes-femmes. Les femmes sont plus nombreuses sur le marché du travail de l'UE et bénéficient d'une meilleure éducation et d'une meilleure formation; pourtant, elles sont toujours surreprésentées dans les secteurs à bas salaires et sous-représentées aux postes à responsabilités. Les différences entre les femmes et les hommes en matière de revenus et de carrière se traduisent souvent par des droits à pension moins élevés pour les femmes. La nécessité d'apporter de nouvelles améliorations reste entière. Une enquête Eurobaromètre spéciale réalisée en 2017 a montré que la population de l'UE en général est largement favorable à l'égalité hommes-femmes: 84 % des Européens considèrent que l'égalité hommes-femmes est importante pour eux personnellement (dont 80 % des hommes). Au niveau international, l'UE intègre la dimension hommes-femmes dans ses politiques extérieures, qu'il s'agisse des instruments commerciaux, du consensus européen pour le développement, ou de ses politiques d'élargissement et de voisinage.



PRINCIPALES TENDANCES

- L'indice d'égalité de genre de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2017) indique que la dernière décennie a connu une évolution positive, quoique lente, en faveur de l'égalité hommes-femmes. Les avancées les plus significatives ont été enregistrées dans le domaine du pouvoir (par exemple, la prise de décisions dans le secteur privé et le secteur public), tandis que les inégalités entre hommes et femmes ont augmenté dans le domaine du temps (par exemple, les tâches ménagères, les loisirs, les soins non rémunérés). Les résultats des États membres sont très variables. La majorité des États membres ont amélioré leurs scores globaux depuis 2005. Les scores globaux de quelques États membres ont connu une stagnation, voire une légère baisse.
- L'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi au niveau de l'UE était inférieur à 12 points de pourcentage en 2017, nettement inférieur à celui de 2008, où il atteignait 15,1 points de pourcentage. Cette amélioration est principalement imputable à l'augmentation du taux d'emploi des femmes. Le manque de services d'accueil formels, en particulier pour les jeunes enfants, accessibles et de qualité, est l'un des principaux facteurs qui entravent la participation des femmes au marché du travail. En 2016, 32,9 % seulement des enfants de 0 à 3 ans de l'UE étaient pris en charge dans des structures d'accueil et d'éducation formelles, contre 28 % en 2008.
- L'écart de rémunération entre hommes et femmes a diminué légèrement au cours des dernières années. En 2016, le salaire horaire brut des femmes était en moyenne inférieur de 16,2 % à celui des hommes; après la retraite, cet écart se creuse de façon exponentielle avec un écart de pension entre hommes et femmes de 36,6 %.
- En ce qui concerne l'égalité hommes-femmes dans la vie politique de l'Union, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux a augmenté, passant de 20,9 % en 2004 à 29,7 % en 2018.
- En 2017, un quart des membres des conseils d'administration des plus grandes entreprises cotées en bourse étaient des femmes. Entre 2003 et 2017, il y a eu une augmentation annuelle constante de 16,8 points de pourcentage au total.

- La répartition par les femmes et les hommes du temps consacré aux soins, aux tâches ménagères et aux activités sociales est devenue plus inégale dans l'UE qu'il y a 10 ans. Ce recul de l'égalité a été enregistré dans 12 États membres, alors que des améliorations ont été observées dans huit États membres.
- Une femme sur trois en Europe a fait l'objet de violences physiques et/ou sexuelles après l'âge de 15 ans.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 11 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 5. 11 États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

La poursuite des progrès en matière d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes et des filles exige une détermination, un financement accru et des efforts soutenus de la part des acteurs à tous les niveaux, du ménage individuel aux institutions de l'UE. Si les mesures incitatives de nature réglementaire sont importantes pour accélérer ces progrès, l'égalité hommes-femmes dépend fortement des valeurs culturelles et éthiques et de l'évolution du changement sociétal. D'ici 2030, l'UE devrait avoir accompli de nouveaux progrès en matière d'émancipation économique des femmes, d'équilibre hommes-femmes dans la prise de décision et de lutte contre les actes de violence envers les femmes et les filles. La concrétisation et l'ampleur de ces progrès dépendent du contexte culturel et politique en évolution ainsi que des futures mesures de nature réglementaire.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Mobilisation de la société et politique participative, évolution des normes sociales, changement de comportement, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, services formels d'accueil des enfants, congés familiaux équilibrés, régimes de travail flexibles, système d'éducation équilibré, accès aux nouvelles technologies et renforcement des compétences techniques des femmes, commerce ouvert et équitable.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Inégalité des chances, réaction défavorable au progrès, inadéquation des compétences, menaces pour la sécurité, retour au protectionnisme économique à l'échelle mondiale.

FAITS MARQUANTS



En 2015, l'UE a adopté son deuxième plan d'action sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'émancipation des femmes dans le contexte des relations extérieures (2016-2020). En septembre 2017, la Commission a lancé conjointement avec les Nations unies l'initiative Spotlight pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.



En 2015, la Commission a adopté un «engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019». L'engagement stratégique constitue le cadre dans lequel s'inscrivent les travaux que la Commission mène en continu pour promouvoir l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, et met l'accent sur les cinq domaines prioritaires suivants: 1) accroître la participation des femmes au marché du travail et l'égalité entre les femmes et les hommes en termes d'indépendance économique; 2) réduire les écarts de rémunération, de revenu et de retraite entre les femmes et les hommes; 3) promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes aux postes à responsabilités; 4) lutter contre les violences à caractère sexiste; 5) promouvoir l'égalité hommes-femmes et les droits des femmes à travers le monde. En outre, l'engagement stratégique prévoit que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes soit intégrée dans toutes les politiques et dans tous les programmes de financement de l'UE.



De manière générale, le Danemark enregistre de bons résultats en termes d'égalité hommes-femmes. Au Danemark, les femmes travaillent généralement à l'extérieur du domicile et poursuivent une carrière tout en menant une vie de famille, grâce à un généreux congé parental et à des services de garderie subventionnés par les deniers publics. Les hommes bénéficient également de l'égalité hommes-femmes. Ils passent plus de temps avec leur famille que dans beaucoup d'autres pays. Le congé parental après la naissance d'un enfant peut être réparti entre les parents, et le nombre limité de jours de travail signifie que c'est souvent le père qui vient chercher les enfants à la garderie.



La France a mis en place un système de binômes pour les élections départementales selon lequel le vote se fait en faveur d'un binôme composé d'un homme et d'une femme. Ce système garantit la parité entre les sexes au niveau départemental et établit un mécanisme de prise de décision partagée dans la politique territoriale, partage les responsabilités et améliore les possibilités de concilier vie professionnelle et vie privée pour les politiques.



GründerRegio M e.V. a été cofinancé par le Fonds social européen pour fournir des services de formation, de conseil et de réseautage aux femmes entrepreneurs à Munich. Ce projet s'adresse aux femmes qui reviennent sur le marché du travail après avoir élevé leurs enfants, ainsi qu'aux femmes de plus de 50 ans. Ce projet intitulé GUIDE a soutenu environ 5 000 femmes entrepreneurs, dont 56 % ont créé leur propre entreprise.



Deux organisations bulgares gèrent le projet «Career ROCKET». Des enseignants, des directeurs d'établissements scolaires et des conseillers de carrière dans les écoles sont formés afin d'introduire l'égalité hommes-femmes dans l'enseignement secondaire en fournissant des informations sur la contribution des femmes dans les domaines des sciences naturelles, de la technologie, de la politique, de l'histoire, de la géographie, de la littérature, des mathématiques, des arts et de la musique.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'accès à l'eau est un besoin fondamental de l'être humain. L'eau est également une ressource économique importante et constitue un élément fondamental de régulation de la biodiversité, du climat et de l'écosystème. La protection des hydro-écosystèmes contre la pollution et les évolutions hydromorphologiques et l'utilisation durable des ressources en eau sont essentielles pour satisfaire les besoins des générations actuelles et futures, ainsi que pour préserver la stabilité politique au niveau national et régional. Dans l'Union européenne, une politique globale de l'eau vise à assurer la fourniture, en quantité suffisante, d'une eau de bonne qualité, à la fois pour répondre aux besoins de la population et pour l'environnement, en réglementant les principales sources de pression (agriculture, industrie, eaux urbaines résiduaires), les utilisations de l'eau (eaux souterraines, eaux de baignade, eau potable) et la gestion intégrée de l'eau. La grande majorité des citoyens européens ont accès aux services d'assainissement de base et sont raccordés à au moins un réseau de traitement secondaire des eaux usées. Ils ont en outre accès à une eau potable de très haute qualité. Toutefois, les pressions résultant de l'urbanisation, la pollution diffuse de l'agriculture, l'industrie et le changement climatique influencent la qualité de l'eau et la sécurité à long terme de l'approvisionnement en eau. Au niveau mondial, l'UE promeut la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous au moyen du consensus européen pour le développement et de ses politiques d'élargissement et de voisinage.



PRINCIPALES TENDANCES

- La proportion de personnes ne disposant pas d'**installations sanitaires de meilleure qualité** dans leur foyer est passée de 3,2 % en 2007 à 2,0 % seulement de la population européenne en 2017. Le nombre de personnes raccordées au **traitement secondaire des eaux usées** a augmenté entre 2010 et 2015. Toutefois, des différences subsistent entre les États membres, certains d'entre eux étant encore confrontés à des problèmes considérables. Un nouveau type de pollution devient significatif - c'est le cas des eaux de ruissellement urbaines ou des réseaux unitaires d'égouts qui sont responsables d'une pollution importante en cas de fortes pluies.
- 86,3 % de l'ensemble des **zones de baignade côtières** et 82,1 % des **zones de baignade intérieures** présentaient une excellente qualité des eaux de baignade en 2017.
- **La qualité de l'eau des cours d'eau européens** s'est considérablement améliorée entre 2000 et 2014; les concentrations moyennes de phosphate dans les cours d'eau européens affichent une tendance à la baisse.
- Bien que des progrès aient été accomplis dans divers domaines, seulement 40 % environ des eaux de surface ont été reconnues en bon état écologique en 2015; **les eaux souterraines** sont en meilleur état, 74 % d'entre elles présentant un bon état chimique et 89 % un bon état quantitatif. Bien que la pollution causée par les nitrates provenant de l'agriculture ait diminué au cours des deux dernières décennies, des problèmes subsistent. Les nitrates sont les polluants les plus courants responsables d'un mauvais état chimique des eaux souterraines de l'Union. Cette situation est particulièrement préoccupante, car les eaux souterraines constituent, avec les eaux de surface, une source importante d'eau potable en Europe.
- **Le stress hydrique** est faible dans la plupart des pays de l'UE, mais élevé dans quelques pays, principalement dans le sud de l'Europe, et ce phénomène est également en hausse dans l'ouest et le nord de l'Europe.

- Pour réduire la pénurie d'eau, tous les secteurs concernés doivent utiliser les ressources en eau douce de manière efficace. Le **captage d'eau** a diminué en Europe au cours des dix dernières années, tandis que **l'utilisation rationnelle de l'eau** a augmenté. La **consommation moyenne d'eau potable** a diminué au cours des 20 dernières années, passant d'environ 200 litres par personne et par jour à environ 120 litres.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 25 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 6. Trois États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Dans l'ensemble, l'UE devrait continuer à progresser sur la voie d'une gestion durable de l'eau et de l'assainissement. Presque tous les citoyens bénéficieront d'un bon accès aux services liés à l'eau - tels que l'eau potable et le traitement des eaux usées - et aux installations sanitaires. Néanmoins, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer à tous les citoyens de l'Union le plein accès, pour garantir le traitement des eaux usées conformément aux normes requises sur l'ensemble du territoire et pour parvenir à un bon état de tous les plans d'eau européens. De nouveaux polluants tels que les microplastiques et les produits pharmaceutiques devraient également faire l'objet d'une attention particulière dans les années à venir. La pollution diffuse provenant de l'agriculture doit encore être réduite. L'utilisation rationnelle de l'eau doit continuer à être améliorée. Enfin, le changement climatique et ses effets aggravants sur la sécheresse et les inondations dans certaines régions de l'UE renforcent la nécessité d'une gestion plus durable de l'eau. Le changement climatique ne fera qu'ajouter au stress hydrique déjà ressenti principalement dans les plans d'eau du sud de l'Europe, mais aussi, de plus en plus, dans d'autres parties du continent. La mise en œuvre de la législation existante dans le domaine de l'eau et l'élaboration d'une nouvelle législation, comme les récentes propositions concernant l'eau potable et la réutilisation, contribueront à relever ces défis. L'évaluation actuellement en cours du bilan de qualité d'une partie importante de la législation européenne dans le domaine de l'eau permettra de déterminer si le cadre législatif doit être adapté pour atteindre pleinement les ODD concernés.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Changement des comportements, mobilisation de la société et politique participative, pression de la société pour un système alimentaire et des chaînes de production durables, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance durable, partenariats public-privé, numérisation, données de meilleure qualité grâce à l'utilisation d'outils d'observation de la terre tels que la composante mondiale du service Copernicus de surveillance des terres, réutilisation accrue de l'eau, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, internet des objets, économie circulaire, multilatéralisme.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Pauvreté et inégalité des chances, changement climatique, pollution diffuse provenant de l'agriculture, urbanisation, polluants organiques, résidus de produits pharmaceutiques, déchets plastiques, production industrielle, rejets des ménages, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, accessibilité économique et prix de l'eau.

FAITS MARQUANTS



La recherche et l'innovation européennes dans le domaine de l'eau visent à promouvoir des solutions aux défis liés à l'eau. Le partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA), une initiative dotée de 494 millions d'euros, est axé sur la rareté de l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région méditerranéenne.



À Chypre, l'eau recyclée est une ressource croissante et stable utilisée, entre autres, pour l'irrigation et la protection contre la sécheresse. Deux projets, bénéficiant de l'aide de fonds européens, sont déjà en cours: le programme de réutilisation de l'eau à Anthoupolis et le programme de réutilisation de l'eau à Larnaca.



Le réservoir de protection anti-inondation «Racibórz Dolny» est en cours de construction dans la région de Basse-Silésie en Pologne. Le vaste programme de protection contre les inondations vise à fournir une protection contre les inondations de l'Oder, en rétablissant la rétention naturelle des crues dans la vallée fluviale de l'Oder et la terrasse naturelle de la plaine inondable du fleuve.



Dans toute l'Europe, les installations de traitement des eaux usées commencent à utiliser l'énergie et les autres ressources contenues dans les déchets afin de réduire leur consommation et même produire de l'énergie. Un excellent exemple est l'installation de traitement des eaux usées d'Aarhus dans la ville de Marselisborg (Danemark), qui produit plus de 150 % de l'énergie dont elle a besoin pour fonctionner en investissant dans des technologies plus efficaces.



Malte encourage la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Le cycle de planification du bassin hydrographique garantit une forte participation des communautés et des parties prenantes, étant entendu que les décisions relatives à certaines mesures devront tenir compte des intérêts des différents groupes.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Les objectifs de l'UE à l'horizon 2020 en matière de climat et d'énergie ont placé l'Union sur la bonne voie pour garantir une énergie sûre, abordable et propre pour tous les Européens. Des progrès importants ont déjà été réalisés en termes d'utilisation accrue des énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique, et l'UE va de l'avant avec la transition vers une énergie propre. La transition de l'UE d'une économie basée sur les combustibles fossiles vers une économie à faible émission de carbone avec un système énergétique numérique et centré sur le consommateur devient la nouvelle réalité sur le terrain. Le découplage entre émissions de gaz à effet de serre et produit intérieur brut s'est poursuivi, principalement grâce à l'innovation. La croissance économique et la consommation d'énergie ont également été découplées. Les mutations mondiales que connaissent la production et la demande d'énergie ont une incidence considérable sur la géopolitique et la compétitivité industrielle, ce qui place l'Europe devant des défis considérables, mais crée aussi des occasions uniques. Dans ce contexte, l'UE entend renforcer le rôle moteur qu'elle joue à l'échelle mondiale dans la transition vers les énergies propres, tout en garantissant la sécurité énergétique pour tous ses citoyens. Avec l'union de l'énergie, l'UE vise à fournir une énergie sûre, abordable, durable et propre aux citoyens et aux entreprises de l'Union. Sur le plan extérieur, le consensus européen pour le développement met l'accent sur l'amélioration de l'accès à des services énergétiques abordables, modernes, fiables et durables, sur le déploiement accru des énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique et sur la contribution à la lutte contre le changement climatique. L'UE fait figure de pionnier pour ce qui est de stimuler les investissements du secteur privé dans le secteur des énergies durables, grâce à ses instruments de financement mixte, son plan d'investissement extérieur et son initiative de financement de l'électrification. **Les politiques d'élargissement et de voisinage y contribuent également.**



PRINCIPALES TENDANCES

- Les tendances observées en Europe indiquent un «**découplage**» entre **croissance économique** et consommation d'énergie et les **émissions de gaz à effet de serre** qui y sont associées. Entre 1990 et 2017, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 22 % tandis que le PIB a progressé de 58 %. Tant la productivité énergétique que l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'énergie utilisée se sont améliorées de façon presque continue depuis 2000 dans l'UE.
- L'UE vise à atteindre son objectif d'**efficacité énergétique** de 20 % à l'horizon 2020. Entre 2005 et 2016, la consommation d'énergie primaire dans l'UE a chuté de 9,9 % et la consommation finale d'énergie de 7,1 %.
- L'UE est en bonne voie pour atteindre son objectif de 20 % de consommation finale d'**énergie produite à partir de sources renouvelables** d'ici 2020. L'utilisation des sources d'énergie renouvelables n'a cessé d'augmenter dans l'UE au cours de la dernière décennie, passant de 9,0 % à 17 % de la consommation finale brute d'énergie entre 2005 et 2016. Un cadre réglementaire européen prévisible, des technologies plus performantes, une baisse des coûts des technologies liées aux énergies renouvelables et un soutien davantage axé sur le marché ont été les principaux moteurs de cette augmentation.
- L'UE continue de dépendre des **importations de combustibles en provenance de pays tiers pour satisfaire ses besoins énergétiques**. La dépendance de l'UE à l'égard des importations, de l'ordre de 53,6 %, est restée quasi-constante entre 2006 et 2016, alors que la production d'énergie a diminué de 14 % au cours de la même période. Une baisse constante de la consommation d'énergie primaire d'environ 10 % a été observée au cours de la même période.

- L'UE a réalisé des progrès en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à une énergie abordable. Au cours des dernières années, l'incapacité de chauffer correctement son logement est devenue moins fréquente. En 2017, 8,1 % de la population de l'Union européenne a fait état d'un manque d'accès à une abordable, soit 2,8 points de pourcentage de moins qu'en 2007.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 26 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 7. Sept États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'UE continuera à progresser sur la voie d'une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous, en se basant sur le cadre réglementaire ambitieux qu'elle a adopté. D'ici 2030, les principaux objectifs de l'UE se traduisent par une réduction d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre, par au moins 32 % d'énergie produite à partir de sources renouvelables et par une augmentation d'au moins 32,5 % de l'efficacité énergétique. Ces objectifs jettent les bases nécessaires à une transformation profonde de la société menant à un avenir énergétique propre et durable. Le développement des infrastructures énergétiques continuera d'être soutenu par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Un programme intensif de recherche et d'innovation, doté d'un budget de 15 milliards d'euros pour l'énergie, la mobilité et la lutte contre le changement climatique, a été proposé au titre du nouveau programme-cadre Horizon Europe. Globalement, pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027, l'objectif proposé de consacrer 25 % du budget aux dépenses liées au climat signifierait qu'un euro sur quatre devra être consacré à des questions liées au climat, également pertinentes pour le secteur de l'énergie. Un engagement constant est nécessaire pour garantir la réalisation de l'union de l'énergie, y compris un dialogue actif avec la société civile et les parties prenantes, leur contribution et leur détermination étant la clé du succès de la transition énergétique.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Changement de comportement, information, protection et responsabilisation des consommateurs, mobilisation de la société et politique participative, politiques d'anticipation pour une transition équitable, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, nouvelles opportunités commerciales, financement participatif et autres formes de financement innovantes, finance durable, partenariats public-privé, taxation des ressources, internet des objets, éducation, numérisation, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, économie circulaire à faible intensité de carbone, mobilité à émissions faibles ou nulles, sociétés résilientes, multilatéralisme.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Augmentation de la consommation d'électricité induite par la numérisation, volatilité des prix de l'énergie, dépendance continue à l'égard des combustibles fossiles et subventions en leur faveur, absence de changement de comportement, ralentissement de la mise en œuvre des politiques, faiblesse des investissements publics et privés, fracture numérique, changement climatique, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, transition plus coûteuse en termes relatifs pour les personnes à revenu faible et moyen.

FAITS MARQUANTS



En mai 2017, pour renouveler la dynamique créée par le partenariat Afrique-UE, l'UE a proposé une stratégie visant à garantir des services énergétiques en Afrique («Energise Africa»). L'UE s'est engagée à stimuler les investissements publics et privés dans le domaine de l'énergie durable en Afrique, en particulier dans le cadre du plan d'investissement extérieur, et à renforcer les alliances stratégiques et la collaboration.



La mise en place d'une union européenne de l'énergie est devenue une priorité essentielle pour la Commission. Des initiatives ont été adoptées en vue de la réalisation de l'union de l'énergie. En particulier, le paquet de 2016 intitulé «Une énergie propre pour tous les Européens» contribuera à un système énergétique plus compétitif, plus moderne et moins polluant, s'articulant autour de trois objectifs principaux: donner la priorité à l'efficacité énergétique, parvenir au premier rang mondial dans le domaine des énergies renouvelables et offrir des conditions équitables aux consommateurs.



En 2013, plus de 40 organisations aux Pays-Bas (administrations locales et nationales, entreprises, syndicats et organisations de protection de l'environnement) ont signé un accord énergétique pour une croissance durable, visant à faire passer la part des sources d'énergie renouvelables de 5,8 % en 2015 à 16 % en 2023. Cet accord fixe des objectifs pour une transition vers des véhicules à émissions nulles: d'ici 2035, plus aucune voiture neuve ne devrait rejeter d'émissions, et en 2050, plus aucune voiture en circulation ne devra rejeter d'émissions.



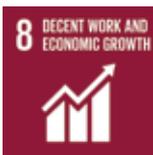
Budapest est membre de la Convention des maires, une initiative financée par l'Union européenne regroupant des régions et des villes qui s'engagent à mettre en œuvre les objectifs de l'UE en matière de climat et d'énergie. Depuis 2011, l'un de ses bains thermaux les plus réputés - les thermes de Szechenyi - le zoo voisin et l'entreprise locale de chauffage urbain ont conclu un partenariat qui permet de réduire les émissions de carbone et la facture énergétique. La chaleur des eaux thermales de Szechenyi est recyclée au zoo de Budapest pour fournir de l'air chaud à quelque 350 espèces animales et près de 500 plantes réparties sur près de 26 bâtiments.



L'entreprise de services énergétiques Fortum Jelgava, créée en 2008 à Jelgava, en Lettonie, a restructuré le réseau de chauffage de la ville en remplaçant la centrale à gaz par une nouvelle centrale de cogénération à biomasse qui utilise des copeaux de bois. Le système de chauffage urbain est presque entièrement passé des combustibles fossiles au bois, une ressource renouvelable d'origine locale.



Les communautés d'énergie renouvelable sont des entités par l'intermédiaire desquelles les citoyens et/ou les autorités locales acquièrent la propriété ou participent à la production et/ou à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables. Avec plus de 2 500 initiatives dans toute l'Union, elles ont joué un rôle essentiel dans le déclenchement de la transition énergétique en Europe. L'ancrage local et l'adhésion à ces initiatives augmentent l'acceptation sociale de projets en matière d'énergies renouvelables, en particulier en ce qui concerne l'énergie éolienne. Elles permettent également de réduire les coûts en mettant à disposition les sites les plus appropriés.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Au lendemain de la crise économique, l'Europe connaît une reprise qui favorise une progression constante de l'emploi. Les investissements ont pratiquement retrouvé leur niveau d'avant la crise et l'état des finances publiques s'améliore, même si la reprise connaît des risques de ralentissement. Toutefois, la relance ne profite pas de la même manière à tous les citoyens et à tous les États membres, le taux de chômage en particulier restant encore élevé dans certains pays. Les tendances en matière d'investissement et de productivité suggèrent qu'il est possible de faire davantage pour stimuler la reprise et la transition vers une croissance économique plus durable dans le contexte des défis mondiaux à long terme que sont le changement démographique et la numérisation. Parallèlement aux efforts déployés de façon continue pour garantir la viabilité des finances publiques à long terme, l'UE continue à promouvoir les investissements, en particulier dans les domaines de l'éducation, des compétences et de la R&D, ainsi que les réformes structurelles visant à accroître l'efficacité de l'environnement des entreprises et des marchés des produits et du travail. Le «plan d'investissement pour l'Europe» contribue grandement à attirer les investissements privés dans des secteurs stratégiques de l'économie européenne. Les réformes structurelles visant à améliorer les marchés du travail et les politiques sociales devraient aider les travailleurs à acquérir les compétences nécessaires à la transition vers une économie verte et promouvoir un meilleur accès au marché du travail et l'égalité des chances sur ce marché, des conditions de travail équitables et des systèmes de protection sociale durables et adéquats. Elles devraient également contribuer à accroître la productivité du travail et, partant, la croissance des salaires. La participation des partenaires sociaux à la conception et à la mise en œuvre des réformes peut améliorer l'adhésion de ces derniers, l'incidence de ces réformes et leur mise en œuvre. Au niveau international, l'UE poursuit ses objectifs de croissance inclusive et durable, crée des emplois décents et garantit le respect des droits de l'homme et du travail. Quelques exemples de l'action extérieure dans ce domaine sont, entre autres, le consensus européen pour le développement, le plan d'investissement extérieur de l'UE, le plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015-2019), et les politiques d'élargissement et de voisinage de l'UE. La politique commerciale de l'Union vise à promouvoir le respect des principales normes internationales en matière de droits du travail et de droits de l'homme. La promotion de pratiques commerciales responsables fondées sur des lignes directrices internationales s'inscrit dans plusieurs politiques de l'UE, y compris en matière de commerce.



PRINCIPALES TENDANCES

- Le niveau de vie des Européens est, en moyenne, plus élevé qu'il y a vingt ans. Au cours de la période 2002-2017, le PIB réel par habitant a augmenté en moyenne de 1,1 % par an. Récemment, l'économie de l'UE s'est développée au rythme le plus élevé depuis le début de la crise de 2008, avec une croissance du PIB réel atteignant 2,2 % en 2017.
- Le total **des investissements** en pourcentage du PIB de l'UE s'élevait à 20,8 % en 2017, après une forte baisse enregistrée pendant la crise économique et financière. Il a augmenté de 1,0 % en moyenne par an depuis 2013. Le «plan d'investissement pour l'Europe» devrait créer 1,4 million d'emplois et accroître le PIB de l'UE de 1,3 % d'ici 2020.
- **La productivité du travail** s'est quelque peu accélérée, mais sa croissance reste en deçà des tendances d'avant la récession.
- **La participation au marché du travail** poursuit sa progression stable, atteignant un taux d'activité de 73,4 % en 2017. Cette croissance est principalement attribuable à la participation au marché du travail des travailleurs plus âgés et des femmes. L'emploi total a atteint le chiffre record de 239 millions de travailleurs, les emplois à temps plein sont en hausse de 2,3 millions, tandis que le nombre de travailleurs à temps partiel est resté stable. En 2015, l'emploi dans le secteur des biens et services environnementaux avait augmenté à lui seul de 47,3 %

depuis 2000. **Le chômage** de longue durée continue de diminuer, mais représente encore un peu moins de la moitié du taux de chômage total. **Le chômage des jeunes**, qui avait atteint un niveau record de 23,8 % en 2013, est retombé à 16,8 % en 2017. En 2017, 7,7 % des salariés européens travaillaient sous **contrats temporaires non souhaités**, ce qui correspond à 57,7 % de l'ensemble des travailleurs salariés temporaires, et cette part a légèrement augmenté au cours des dix dernières années. La part du travail à temps partiel non souhaité dans l'UE, qui touche principalement les femmes, en pourcentage du nombre total d'emplois à temps partiel, est passée de 25,6 % en 2008 à un taux record de 29,6 % en 2014, avant de retomber à 26,4 % en 2017.

- S'agissant des **travailleurs pauvres**, 9,6 % des personnes occupant un emploi étaient également menacées de pauvreté en 2017. Cette situation s'est stabilisée au cours des quatre dernières années, à un niveau supérieur, toutefois, à celui de 2008 (8,5 %).



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 17 États membres de l'UE enregistrent un score d'au moins 80 sur 100 pour l'ODD n° 8. Neuf États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'UE devra garantir des taux d'emploi généraux élevés grâce à la création d'emplois de qualité au service de la transition durable, en particulier pour les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les migrants et les communautés marginalisées. Cela contribuerait à garantir la pertinence et la viabilité du modèle européen de protection sociale dans un contexte de vieillissement de la population et de faible croissance de la productivité. Bien que les investissements dans l'économie européenne continuent de croître, un soutien continu est indispensable pour éliminer les goulets d'étranglement. La réduction démographique de l'UE et le déclin de sa puissance économique influenceront sa position dans l'ordre économique mondial. La numérisation et la démographie auront des répercussions tant sur la croissance future que sur l'évolution du marché du travail. Il convient donc de mettre davantage l'accent sur les avantages comparatifs de l'UE liés à la qualité de l'éducation et à la poursuite des investissements dans la recherche et l'innovation, qui doivent promouvoir l'inclusion sociale et la durabilité environnementale. La transition vers une économie circulaire se poursuivra, de même que les actions visant à éradiquer le travail forcé et la traite des êtres humains.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Renforcement des compétences et reconversion professionnelle, numérisation, recherche et innovation, mobilisation de la société et politique participative, pression de la société pour des chaînes de production durable, intelligence artificielle, nouvelles technologies, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance durable, partenariats public-privé, économie circulaire collaborative à faible émission de carbone, économie sociale et développement des écosystèmes de l'économie sociale, accent sur la résilience des sociétés, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, recherche et innovation.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Faible croissance de la productivité, inadéquation des compétences, lenteur de la diffusion des nouvelles technologies numériques et conséquences des transformations technologiques sur les travailleurs et certains secteurs spécifiques, inégalités sociales et disparités régionales et territoriales, conséquences des changements démographiques et rôle de la migration et des déplacements forcés de population, dégradation de l'environnement et changement climatique, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, retour au protectionnisme économique dans le monde entier, difficulté à mesurer la productivité dans des économies de plus en plus immatérielles, segmentation du marché du travail et précarité de l'emploi, fracture numérique, protection des données, équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

FAITS MARQUANTS



Le «plan d'investissement pour l'Europe», également appelé «plan Juncker», a réussi à stimuler efficacement le climat d'investissement. En juillet 2018, le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS) a atteint son objectif initial de 315 milliards d'euros d'investissements et en décembre 2018, il avait mobilisé 371 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'ensemble de l'UE depuis 2015. Il a déjà soutenu plus de 750 000 emplois et ce nombre devrait atteindre 1,4 million d'ici 2020. Plus de 850 000 petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient d'un meilleur accès au financement. Au moins 40 % des financements du Fonds européen pour les investissements stratégiques, au titre du volet «Infrastructures et innovation», soutiennent des composantes de projets qui contribuent à l'action en faveur du climat, conformément à l'accord de Paris.



En 2017, la République tchèque a introduit plus de flexibilité dans l'organisation du travail, notamment en ce qui concerne la planification des horaires de travail et les droits aux congés, en renforçant les processus de négociation collective, en apportant des changements au droit des contrats, en modifiant le régime des licenciements collectifs, en modifiant les dispositions relatives au télétravail, et en renforçant les outils permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée, comme le travail à domicile.



La ville de Gand en Belgique recourt régulièrement au Fonds social européen pour soutenir l'intégration des réfugiés et des Roms sur le marché du travail. Par exemple, son projet «Labour Team IEM» (2015-2017) a proposé des activités d'orientation adaptées aux Roms. Le principal objectif était d'aider au moins 190 migrants intra-européens (MEI), principalement des Roms, à entrer sur le marché du travail. Le projet se poursuivra en 2018-2019 avec le soutien du Fonds social européen.



La Banque européenne d'investissement a accordé un prêt de 7,5 millions d'euros (avec le soutien du Fonds européen pour les investissements stratégiques) à Greenfiber International SA pour financer un projet de recyclage et d'économie circulaire en Roumanie. Ce projet contribuera à la création de 280 emplois à temps plein et augmentera la quantité de déchets collectés et traités de 50 000 tonnes par an.



En 2014, une coalition portugaise d'organisations faitières de la société civile a été créée pour préparer une position commune sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. La coalition a organisé des processus de consultation nationale, des questionnaires en ligne et des ateliers au niveau local pour débattre des attentes sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, notamment celles relatives à l'ODD n° 8.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'existence d'infrastructures hautement performantes dans les secteurs des transports, de l'énergie et du numérique est essentielle pour assurer une Union bien connectée et intégrée, dans laquelle citoyens et entreprises peuvent tirer pleinement parti de la libre circulation et du marché unique, ainsi que d'infrastructures sociales adéquates. **C'est pourquoi, notamment, les réseaux transeuropéens dans ces secteurs répondent de façon intégrée au besoin en infrastructures résilientes, durables, homogènes et innovantes.** Les investissements dans les infrastructures spatiales constituent également une préoccupation stratégique. L'industrie européenne est forte et a conservé une position de premier plan dans de nombreux secteurs des marchés mondiaux. L'Union facilite la transition vers une industrie intelligente, innovante et durable qui a des retombées positives pour tous les citoyens. Alors que son PIB croît, les émissions totales de gaz à effet de serre diminuent, ce qui semble indiquer un découplage entre les émissions et la croissance. Les politiques européennes sont destinées à donner aux entreprises les moyens de mener leurs activités de façon responsable et durable, de créer des emplois, de stimuler la compétitivité de l'Europe, de favoriser les investissements et l'innovation dans les technologies propres et numériques et de défendre les régions et les travailleurs européens les plus touchés par les mutations industrielles. L'attention particulière portée par l'Union aux investissements dans la recherche et l'innovation ainsi que dans la transformation numérique nous aide à être compétitifs à l'échelle mondiale en créant davantage d'emplois et des débouchés commerciaux. L'Union est l'espace de recherche et d'innovation le plus ouvert du monde, mais il est nécessaire d'assurer une application à plus grande échelle et d'améliorer la diffusion, car les innovations ne débouchent pas toujours sur la création de nouveaux marchés et de nouvelles perspectives de croissance. Les entreprises doivent augmenter leurs investissements dans la recherche et l'innovation, car ils ne représentent que 1,3 % du PIB, soit un pourcentage inférieur à celui de la Chine (1,6 %), des États-Unis (2 %) ou du Japon (2,6 %). La transformation numérique est un vecteur important de la transition vers l'économie et la société circulaires à faible intensité de carbone. Au niveau international, le consensus européen pour le développement favorise la conception, la construction et l'exploitation d'infrastructures de haute qualité, résilientes et respectueuses du climat en vue de promouvoir un accès équitable et abordable pour tous, la croissance, le commerce et les investissements. Les politiques de l'Union en matière de commerce, d'élargissement et de voisinage apportent également une contribution dans ce domaine.



PRINCIPALES TENDANCES

- **L'industrie manufacturière représente deux tiers des exportations de l'Union, procure des emplois à 36 millions de personnes - soit un emploi sur cinq en Europe - et contribue au niveau de vie élevé des citoyens européens.**
- **Les émissions de gaz à effet de serre dues aux processus industriels et à l'utilisation de produits ont diminué de plus de 17 % au cours de la période 2000-2016.** En outre, la réduction de 17 % de la consommation d'énergie dans l'industrie au cours de la même période confirme cette amélioration.
- **Investissements dans la R&D:** l'Europe consacre à la R&D un montant qui représente 20 % des investissements mondiaux, produit un tiers de toutes les publications scientifiques de haut niveau et occupe une place de chef de file mondial dans des secteurs industriels tels que les produits pharmaceutiques, les produits chimiques, le génie mécanique et la mode. Les deux secteurs qui dépensent le plus en recherche et développement sont le secteur privé (65 %) et l'enseignement supérieur (23 %), tandis que la part du secteur public était de 11 % en 2016.

- **Les demandes de brevet dans l'Union avaient considérablement augmenté avant la crise économique et ont stagné depuis.**
- **Responsabilité sociale des entreprises:** 77 % des entreprises de l'UE abordent la question de la responsabilité sociale dans leurs rapports, et nombre d'entre elles figurent parmi les meilleures lorsqu'il s'agit d'harmoniser responsabilité sociale des entreprises/entrepreneuriat responsable et objectifs de développement durable.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 10 États membres de l'UE enregistrent un score égal ou supérieur à 73 sur 100 pour l'ODD n° 9, avec des différences notables entre États membres. Dix États membres de l'UE figurent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'Europe montre l'exemple en s'engageant sur la voie d'une industrie durable et inclusive. Les transformations économiques, sociétales et environnementales vont s'accélérer, de même que les avancées technologiques dans des domaines tels que la robotique, l'internet des objets, l'intelligence artificielle et les systèmes énergétiques. L'automatisation, rendue possible par les technologies de l'information, va transformer les procédés de fabrication traditionnels et la nature du travail. L'industrie est de plus en plus intégrée dans des chaînes de valeur mondiales, à forte composante de services. Les modèles économiques émergents vont perturber les marchés traditionnels. L'innovation elle-même et la création de valeur connaissent un profond changement, dicté par une nouvelle génération de consommateurs qui escomptent la cocréation de valeur, la conduite durable des affaires, la connectivité et des mesures de la performance en temps réel. Les données deviennent le nouveau facteur de compétitivité. La demande de matières premières continuera d'augmenter. Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et de changement climatique sans cesse plus tangible, la demande de produits durables, de consommation circulaire et d'émissions faibles ou nulles s'accroîtra de manière exponentielle, et les éco-innovations sont nécessaires. L'Europe intensifiera ses investissements dans la recherche et l'innovation, ainsi que dans des infrastructures résilientes, notamment dans le cadre du programme Horizon Europe, le prochain programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Participation de la société et politiques participatives, intelligence artificielle, internet des objets, numérisation complète, économie collaborative et circulaire neutre en carbone, accent sur les sociétés résilientes, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, approvisionnement et exploitation minière responsables et durables, finance durable, partenariats public-privé, financement participatif et éducation, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Faibles investissements des secteurs public et privé, également dans la recherche et l'innovation, modification des chaînes de valeur, inadéquation des compétences, variations de la demande mondiale, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, inégalités sociales, vieillissement de nos sociétés, changement climatique et risques pour l'environnement liés à l'augmentation de la demande de ressources naturelles, fracture entre zones urbaines et zones rurales.

FAITS MARQUANTS



L'Union au niveau international:

Grâce à leur précision et leur fiabilité accrues, les programmes européens de navigation par satellite Galileo et EGNOS offrent des informations de géolocalisation et de mesure du temps de meilleure qualité, ce qui a des répercussions positives importantes sur de nombreux services et produits européens que les citoyens utilisent chaque jour, qu'il s'agisse des dispositifs de navigation dans les voitures, du téléphone mobile ou de services de réaction d'urgence critiques. Le Groupe sur l'observation de la Terre encourage les applications reposant sur les observations environnementales au soutien des ODD et de l'accord de Paris sur le climat.



Au niveau de l'Union:

Les réseaux transeuropéens répondent au besoin en infrastructures résilientes, homogènes et innovantes dans les secteurs des transports, de l'énergie et du numérique. Ils sont destinés à assurer la connectivité de toutes les régions de l'UE et à contribuer ainsi à l'«inclusion» des citoyens dans l'ensemble de l'Europe. Les infrastructures sont construites et adaptées de manière à ce qu'elles puissent résister aux risques liés au changement climatique, tout en favorisant l'inclusion, l'innovation et la création d'emplois.



Au niveau des États membres:

La Suède est le chef de file de l'Union en matière d'innovation, au regard de ses investissements privés et publics élevés dans la recherche et le développement, du grand nombre de demandes de brevet, de ses PME innovantes et d'une forte proportion d'emplois dans des activités à forte intensité de connaissances. En outre, ses investissements dans l'industrie manufacturière ont cru plus rapidement que la moyenne de l'Union, et l'efficacité énergétique de sa production industrielle est très élevée.



Au niveau régional/local:

La plateforme thématique de spécialisation intelligente pour la modernisation des entreprises **offre aux autorités de gestion régionales ayant des priorités similaires en matière de spécialisation intelligente la possibilité de coopérer sur la base des compétences réciproques, de partager des infrastructures, d'œuvrer à plus grande échelle pour accroître l'impact et de développer des projets d'investissement communs.**



Au niveau des entreprises:

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques a aidé une société estonienne à fabriquer un dispositif de stockage de l'énergie, appelé supercondensateur, qui est 100 fois plus puissant qu'une batterie ordinaire et peut supporter un million de cycles de charge. La société a levé 15 millions d'EUR pour construire en Allemagne une usine capable de produire chaque année des millions de nouveaux supercondensateurs.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Instantané/aperçu qualitatif

Comme la pauvreté, l'inégalité est un concept multidimensionnel. Il recouvre les inégalités en ce qui concerne tant les résultats que les perspectives, comme l'inégalité des revenus, l'accès inégal à la protection sociale et la transmission intergénérationnelle de l'inégalité. L'inégalité des chances est un vecteur important de l'inégalité des revenus. Les revenus tendent à converger au sein de l'Union, et le niveau de vie, qui avait souffert de la crise, s'est relevé dans la plupart des États membres. Toutefois, alors que les économies européennes reprennent de la vigueur, l'inclusivité de la croissance économique suscite de plus en plus de préoccupations. L'inégalité des revenus au sein de l'UE dans son ensemble s'est stabilisée au cours des dernières années, même si son niveau reste problématique. Les groupes marginalisés et vulnérables, comme les personnes handicapées, les migrants et les minorités ethniques (y compris les Roms), les sans-abri ou les personnes âgées isolées et les enfants, souffrent de formes particulières d'inégalités. Leur intégration socio-économique reste insuffisante. L'inégalité peut entraver la croissance économique et la stabilité macroéconomique et potentiellement miner la cohésion sociale. À l'échelle mondiale, la persistance de niveaux élevés d'inégalité dans les pays partenaires de l'UE risque de gêner la progression vers la plupart des ODD. L'inégalité au niveau mondial peut aussi entraîner un accroissement des flux migratoires vers l'UE. Pour relever les récents défis apparus dans le domaine de la migration, la Commission s'emploie à apporter une réponse immédiate et s'efforce de mettre en place un système durable et résistant aux crises pour l'avenir. Il est essentiel d'appliquer une gestion durable des flux migratoires. L'action extérieure de l'Union, notamment sa politique étrangère et de sécurité, sa politique de développement ainsi que ses politiques d'élargissement et de voisinage, et la politique de l'UE en matière de commerce et d'investissement contribuent toutes à lutter contre les causes de l'inégalité en dehors de l'Europe. Le consensus européen pour le développement, par exemple, promeut le principe consistant à ne laisser personne de côté et contient l'engagement d'œuvrer pour réduire l'inégalité des résultats et promouvoir l'égalité des chances pour tous.



PRINCIPALES TENDANCES

- **Revenu disponible:** les disparités économiques entre les pays de l'Union se sont réduites au fil du temps. Le revenu disponible brut ajusté réel des ménages par habitant a augmenté dans la grande majorité des États membres. En 2017, il était en moyenne de 4,4 % supérieur au niveau d'avant la crise en 2008. Une certaine convergence des revenus entre les États membres de l'UE a été constatée, le revenu disponible dans les États membres affichant des niveaux de revenu plus faibles, comme la Roumanie, la Bulgarie et la Pologne, augmentant plus rapidement que la moyenne de l'UE.
- **Inégalité des revenus:** en 2017, pour l'Union en moyenne dans l'ensemble des États membres, les 20 % de ménages les plus riches ont touché une part de revenus 5,1 fois supérieure à celle des 20 % de ménages les plus pauvres, ce qui est encore supérieur aux niveaux d'avant la crise (4,9 % en 2009). Toutefois, ce ratio a diminué par rapport à 2016 (5,2 %), ce qui dénote une amélioration des perspectives de réduction des inégalités de revenus dans les États membres de l'Union. On observe également une tendance à la stabilisation des inégalités de revenus au sein des États membres de l'UE, lorsqu'on regarde la part des revenus des 40 % les plus pauvres de la population. Alors qu'elle était de 21,2 % en 2008 et 2012, elle a légèrement chuté à 20,9 % en 2016, puis a augmenté pour revenir à 21,2 % en 2017.

- **Inégalité des chances:** une caractéristique importante de l'inégalité des chances est l'incidence de la situation socio-économique des parents sur le niveau d'instruction de leurs enfants. Le test PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) de 2015 a révélé que 33,8 % des élèves de l'UE issus des milieux socio-économiques les plus défavorisés ont obtenu des résultats médiocres en sciences, contre seulement 7,6 % de leurs camarades les plus privilégiés. De grandes différences entre les États membres ont également été constatées.
- **Aide au développement:** l'Union reste le premier donateur au monde; à elle seule, elle octroie plus de 50 % de l'ensemble de l'aide mondiale au développement, contribuant ainsi également à réduire les inégalités dans le monde. Le financement total de l'Union en faveur des pays en développement, qui comprend les flux des secteurs public et privé, a plus que doublé depuis 2001, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 6,4 %.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 13 États membres de l'UE enregistrent un score égal ou supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 10. Onze États membres de l'UE figurent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'Union et ses États membres vont œuvrer pour parvenir à une croissance inclusive et durable dans l'UE, une condition nécessaire pour réduire les inégalités. Pour ce faire, ils combineront une protection sociale et des services d'appui efficaces, efficaces et adéquats, une éducation de qualité permettant de garantir l'égalité des chances pour tous et des marchés du travail dont le bon fonctionnement est facilité par des politiques du marché du travail efficaces. Ainsi pourront être réduites les inégalités non seulement entre les États membres de l'Union, mais aussi au sein de chaque État membre. Les progrès technologiques, en particulier le déploiement de l'intelligence artificielle, devront être bien gérés afin d'éviter une fracture numérique. S'agissant des tendances migratoires, il est évident qu'aucun pays de l'Union ne peut ni ne devrait rester seul face à d'énormes pressions migratoires. L'Union continuera de réduire les incitations à la migration irrégulière, de sauver des vies et de sécuriser les frontières extérieures, de mettre en œuvre une politique commune solide en matière d'asile et des politiques ciblées en matière de migration légale, tout en aidant à intégrer efficacement les migrants en situation régulière et les réfugiés dans les marchés du travail et les sociétés de l'Union. L'action extérieure de l'Union continuera d'œuvrer à la réduction des inégalités en dehors de l'Europe.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Participation de la société et politiques participatives, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, bien-être social (par exemple, fiscalité et systèmes de protection sociale et d'inclusion sociale, politiques du marché du travail, politiques du logement, soins de santé, garde d'enfants, niveau d'instruction, niveaux de compétences et apprentissage tout au long de la vie), transports et accessibilité numérique prenant en compte la dimension spatiale de l'inégalité, lutte contre la fraude et la corruption, finance durable, multilatéralisme, et commerce ouvert et équitable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Inégalité des chances, vieillissement de la population, évolution de la composition des ménages (ménages unipersonnels, par exemple), lacune dans la protection sociale, changement climatique et dégradation de l'environnement, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, retour au protectionnisme économique au niveau mondial.

FAITS MARQUANTS



L'Union au niveau international:

Le consensus européen pour le développement promeut le principe consistant à ne laisser personne de côté et contient l'engagement d'œuvrer pour réduire l'inégalité des résultats et de promouvoir l'égalité des chances pour tous. La politique de l'UE en matière de commerce et d'investissements vise à maximiser le potentiel des préférences commerciales, des accords commerciaux et des accords d'investissement pour la création d'emplois, à assurer des niveaux élevés de protection du travail et à mobiliser des investissements dans les pays partenaires, notamment les pays en développement, contribuant ainsi à réduire les inégalités.



Au niveau de l'Union:

Bon nombre des 20 principes du socle européen des droits sociaux ont pour objet de garantir l'égalité des chances pour tous, l'équité et l'inclusion dans la société et les marchés du travail. Le socle est accompagné d'un tableau de bord social, utilisé pour assurer le suivi des tendances et des performances dans l'ensemble de l'Union. Le semestre européen, qui est un mécanisme essentiel de mise en œuvre du socle, a encore été renforcé afin de mettre l'accent sur l'équité sociale, les inégalités et une croissance plus inclusive. La politique de cohésion de l'UE favorise l'inclusion sociale, tout en luttant contre la pauvreté et la discrimination.



Au niveau des États membres:

À Chypre, le système fiscal et de protection sociale a été amélioré pour lutter plus efficacement contre l'inégalité des revenus. Ses effets redistributifs ont plus que doublé depuis la crise (entre 2009 et 2016). Par exemple, en 2014, Chypre a mis en place un régime de revenu minimum garanti, qui contribue aussi à encourager le travail. Il apparaît que ce régime a une incidence positive importante sur la réduction de la pauvreté et des inégalités et qu'il a contribué à renforcer le filet de sécurité sociale.



Au niveau régional/local:

Un projet pilote, appelé «Priorité au logement pour les familles», géré par la municipalité de Brno, en République tchèque, met en lumière le rôle de chef de file de la municipalité parmi les partenaires locaux dans la lutte contre le sans-abrisme. Le projet fournit un logement municipal et une gestion intensive des dossiers de priorité au logement pour 50 familles roms et non roms qui vivaient auparavant dans des abris ou connaissaient d'autres formes de sans-abrisme. Un plan d'action 2018-2025 destiné à mettre fin au sans-abrisme des familles à Brno, s'appuyant sur le projet pilote, a été adopté.



Au niveau des entreprises:

la *Bolsa Social* est la première plateforme espagnole de financement participatif à impact social reposant sur des titres financiers destinée aux investisseurs et aux entreprises à la recherche d'un impact social positif. L'entreprise met en relation des investisseurs à impact social avec des entreprises afin de promouvoir les ODD. La *Bolsa Social* a apporté à 10 entreprises à impact social et environnemental un financement de 1,8 million d'EUR. Les activités de cinq d'entre elles ont essentiellement eu pour but de faciliter l'accès des personnes handicapées à l'information, à la vie sociale et à l'espace public.



Au niveau de la société civile:

Le projet suédois «Pain à Bergslagen» a consisté à organiser des cours de fabrication traditionnelle du pain pour favoriser l'intégration de migrants nouvellement arrivés et leur donner une formation professionnelle. Il a mis à profit l'activité physique pour amorcer le dialogue, tandis que des bénévoles formés facilitaient les discussions entre participants.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

En Europe, les villes sont au cœur des enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels. Plus de 70 % des citoyens de l'Union vivent dans des zones urbaines, et environ 85 % du PIB de l'Union est créé dans les villes. Villes et communautés sont essentielles au bien-être des Européens et à leur qualité de vie, car elles constituent des pôles de développement économique et social et d'innovation. Elles attirent de nombreuses personnes en raison de leur large éventail de possibilités en matière d'éducation, d'emploi, de divertissement et de culture. Cependant, les villes européennes sont également confrontées à des enjeux tels que les pressions migratoires et l'exclusion sociale, les embouteillages, la pénurie de logements adéquats, la détérioration des infrastructures et l'augmentation de la pollution de l'air, pour n'en citer que quelques-uns. Les villes sont aussi particulièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique et des catastrophes naturelles. La Commission, les États membres et les villes européennes doivent unir leurs efforts pour renforcer la dimension urbaine des politiques européennes et nationales. Conformément au Nouveau programme pour les villes de l'ONU, l'UE renforce la résilience des milieux urbains par la prévention des risques liés aux catastrophes et au climat et répond avec davantage de coordination aux différents enjeux urbains. Au niveau international, la politique étrangère et de sécurité et les politiques de développement, d'élargissement et de voisinage de l'UE visent à améliorer les conditions de vie dans les villes. Le consensus européen pour le développement insiste sur la nécessité d'impliquer davantage les villes et les autorités locales en tant qu'acteurs importants de la réalisation des ODD.



PRINCIPALES TENDANCES

- **Entre 2007 et 2016, le taux de recyclage des déchets municipaux a augmenté au total de 11 points de pourcentage.**
- **La qualité du logement dans l'Union s'est améliorée au cours des six dernières années.** La proportion d'habitants de l'UE dont les conditions élémentaires de logement sont déficientes a diminué de 4,8 points de pourcentage entre 2007 et 2017, année où elle était de 13,1 %.
- **Les citoyens avaient plus facilement accès aux transports publics, le pourcentage d'entre eux signalant des niveaux de difficulté élevés ou très élevés n'étant que de 9,7 %, alors qu'il était de 37,4 % pour les personnes vivant dans des zones rurales.**
- **Il reste des zones importantes de pollution atmosphérique, bien que l'exposition à la pollution de l'air par les particules fines ait diminué de près de 20 % entre 2010 et 2015.**
- **En 2015, l'occupation artificielle des sols par habitant avait augmenté de 6 % par rapport à 2009.** Étant donné que l'Europe est l'un des continents les plus urbanisés au monde, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour endiguer la dégradation des sols.
- **Les autorités locales et régionales qui participent aux plans d'action de la Convention européenne des maires sont parvenues à réduire de 23 % les émissions de gaz à effet de serre et à diminuer de 18 % la consommation finale d'énergie et s'efforcent d'accroître la part de la production locale d'énergie pour atteindre 19 % de l'énergie consommée d'ici 2020.**



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 23 États membres de l'UE enregistrent un score égal ou supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 11. Dix États membres de l'UE figurent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTALE ÉGALES

D'après les prévisions, la part de la population urbaine en Europe devrait s'élever à un peu plus de 80 % d'ici 2050. L'UE et ses États membres à tous les niveaux de gouvernance œuvrent avec la société civile, les entreprises et les chercheurs pour créer la ville en constante évolution qui accueillera la société de demain. Les villes européennes resteront des pôles d'attraction pour les citoyens et offriront de plus en plus de perspectives d'emploi, une qualité de vie et des services sociaux. Pour veiller à ce que les citoyens vivent bien ensemble, les villes européennes favorisent la participation des parties prenantes à tous les niveaux dans des domaines tels que le logement, l'énergie, la mobilité, l'eau, l'action pour le climat, l'élimination de la pauvreté, les inégalités, l'économie circulaire, la résilience et la sécurité. Les villes européennes deviendront des villes intelligentes, dans lesquelles les réseaux et services traditionnels seront plus efficaces grâce à l'utilisation de la technologie numérique et des technologies de télécommunication pour le bien de leurs citoyens et de leurs entreprises.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Spécialisation intelligente, partenariats entre villes, participation de la société et politiques participatives (par exemple, gouvernance urbaine collaborative, plateformes multipartites), plans de mobilité urbaine durable, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, financement participatif et autres formes de financement innovant, numérisation, intelligence artificielle et nouvelles technologies, économie collaborative, transports publics à faibles émissions, mobilité active (marche et vélo) et infrastructures correspondantes, recherche et innovation, bâtiments à faibles émissions, agriculture urbaine et espaces verts urbains.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Dégradation de l'environnement et changement climatique, pollution, vieillissement de la population, criminalité et menaces pour la sécurité, fraude et corruption, inégalités sociales, hausse des prix du logement.

FAITS MARQUANTS



Dans le domaine du développement, la Commission applique une nouvelle stratégie en ce qui concerne la «coopération de l'Union européenne avec les villes et les autorités locales dans les pays tiers», par laquelle elle axe l'aide extérieure de l'UE sur la planification, le financement et la gouvernance des villes.



Le programme urbain pour l'UE a été lancé en mai 2016 avec le pacte d'Amsterdam. Il représente une nouvelle méthode de travail à plusieurs niveaux, qui encourage la coopération entre les États membres, la Commission européenne et d'autres parties prenantes afin de stimuler la croissance et l'innovation et d'améliorer la qualité de vie dans les villes européennes, de définir les enjeux sociaux et d'y répondre. En orientant les efforts sur des priorités concrètes dans le cadre de partenariats clairement ciblés, le programme urbain pour l'UE vise à améliorer la qualité de la vie dans les zones urbaines.



Les pressions actuelles que connaît le marché du logement en Irlande sont en partie dues à l'effondrement du taux de construction de logements. En 2016, le gouvernement irlandais a lancé son plan d'action pour le logement et la lutte contre le sans-abrisme, favorisant la reconstruction en Irlande, qui vise à accélérer l'offre de logements quel que soit le régime d'occupation. Ce plan d'action comporte cinq grands «piliers» destinés à répondre à des enjeux spécifiques: remédier au sans-abrisme, accélérer la mise à disposition de logements sociaux, construire davantage d'habitations, améliorer le secteur de la location et utiliser les logements existants.



«Global Nachhaltige Kommune» (Des municipalités durables à l'échelle mondiale) est un projet mis en œuvre dans la région allemande de la Rhénanie-du-Nord – Westphalie, qui apporte à 15 collectivités locales, comprenant des villes petites et moyennes, des grandes villes et des zones rurales, un soutien systématique afin d'élaborer une stratégie durable pour faire face à leurs propres enjeux locaux, en s'appuyant sur le cadre général des ODD. Cette stratégie a également été adoptée dans d'autres régions d'Allemagne.



LIPOR, une entreprise intercommunale de gestion des déchets du Grand Porto, au Portugal, est responsable de la gestion, de la valorisation et du traitement des déchets communaux produits dans les communes associées. LIPOR a investi et créé un parc d'aventures sur le site d'une ancienne décharge après remise en état du paysage et de l'environnement. Elle a créé un espace de jeu, de détente et de formation.



Urban Laboratory est une organisation non gouvernementale estonienne qui a pour objet de développer des villes durables et inclusives. Urban Laboratory conseille les collectivités locales en instaurant des tendances modernes en Estonie et en sensibilisant davantage la population au cadre de vie.



Établir des modes de consommation et de production durables

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

La consommation et la production durables visent à réduire l'empreinte écologique de l'Europe par un changement de nos modes de production, de distribution et de consommation des biens ainsi que de notre utilisation des ressources. Au cours des dernières années, l'Union a progressé sur la voie d'une économie efficace dans l'utilisation des ressources, verte, compétitive et à faibles émissions de CO₂; toutefois, la consommation et la production durables demeurent un enjeu majeur pour la réalisation des ODD dans l'Union et exigent la poursuite des efforts déployés à tous les niveaux. L'UE a choisi de promouvoir une utilisation efficace des ressources, tout en réduisant les incidences sur l'environnement grâce à la transition vers une économie circulaire dans laquelle la valeur des produits, des matériaux et des ressources est conservée le plus longtemps possible dans l'économie, tandis que la production de déchets et la pollution sont réduites au minimum. Les 54 actions du Plan d'action de l'UE de 2015 en faveur de l'économie circulaire concernent tous les stades des cycles de produits et de matériaux (production, consommation, gestion des déchets, marché des matières premières secondaires, innovation & investissements, suivi) et 5 domaines prioritaires (plastiques, déchets alimentaires, matières premières critiques, construction et démolition, biomasse et bioproduits). En 2018, plus de 85 % des actions avaient déjà été menées à terme, tandis que les actions restantes avaient été lancées. La Plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire a été lancée en 2017 pour encourager les entreprises, les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes à partager les connaissances et à présenter les bonnes pratiques, tandis que la plateforme de l'Union sur les pertes et le gaspillage alimentaires a été lancée en 2016. Un partenariat spécifique a été mis en place dans le cadre du programme urbain pour l'UE afin d'examiner cette question et de proposer plusieurs actions destinées à donner à l'économie circulaire une place importante dans les villes. Par ailleurs, la stratégie de l'UE pour la bioéconomie, renouvelée en 2018, favorise la modernisation et le renforcement de la base industrielle de l'Union par la création de nouvelles chaînes de valeur et de procédés industriels plus écologiques et plus rentables. Sur le plan extérieur, l'Union encourage la gestion responsable des chaînes d'approvisionnement ainsi que des régimes commerciaux équitables et éthiques dans le cadre de son programme commercial fondé sur des valeurs; de même, les politiques de développement, d'élargissement et de voisinage de l'UE soulignent l'importance de la consommation et de la production durables dans leurs actions.



PRINCIPALES TENDANCES

- **Le découplage entre la croissance économique et la consommation de ressources naturelles est mesuré par la productivité des ressources et de l'énergie de l'UE.** Depuis 2001, dans l'Union, la productivité des ressources a augmenté de 36,4 % (2017) et la productivité de l'énergie de 29,2 % (2016), ce qui signifie que davantage de valeur (en termes de PIB) a été générée par unité de matériaux ou d'énergie utilisés.
- **Entre 2004 et 2016, la quantité de déchets produits, à l'exclusion des principaux déchets minéraux, a diminué de 6,5 % dans l'UE.** Entre 2004 et 2014, le taux de recyclage de l'UE a légèrement augmenté, passant de 53 % à 55 %, et le taux d'utilisation circulaire des matériaux, indiquant la part de matériaux provenant de la collecte de déchets par rapport à l'utilisation totale de matériaux, a augmenté, passant de 8,3 % à 11,7 %.
- L'économie de l'Union dépend de matières premières provenant du reste du monde. Plus de 60 % des importations physiques totales de l'Union concernent des produits bruts.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 11 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 60 sur 100 pour l'ODD n° 12. Dans l'ensemble, cet ODD figure en moyenne à l'avant-dernière place du classement des ODD pour les États membres de l'UE.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'Europe devra continuer d'orienter ses efforts sur la production et la consommation durables face à la pression qui pèse sur l'offre de matériaux et sur ses propres ressources matérielles intérieures, relativement limitées. Une attention particulière devra être accordée aux minerais métalliques et aux matières premières critiques, qui ont une valeur élevée et de l'importation desquelles l'Union est particulièrement dépendante. Il faudra également cibler les efforts sur les matériaux lourds et énergivores, comme le ciment, l'aluminium, l'acier et le plastique, en raison de leur potentiel en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les secteurs dans lesquels l'utilisation des ressources a une incidence particulièrement élevée sur l'environnement (par exemple, en ce qui concerne l'utilisation de l'eau, la pollution, la qualité de l'air et les nutriments) devront également être pris en considération, par exemple les systèmes alimentaires et les textiles. Grâce à la législation révisée de l'UE en matière de déchets et au plan d'action de l'UE en matière de gaspillage alimentaire, l'Union réduira les déchets alimentaires générés annuellement en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif mondial visant à réduire de moitié le volume des déchets alimentaires d'ici 2030. La législation en matière de déchets fera grimper les taux de recyclage jusqu'à un pourcentage juridiquement contraignant de 60 % d'ici 2030, prévoyant même des taux encore plus élevés pour de nombreux matériaux d'emballage. Il conviendra de veiller à améliorer la qualité du recyclage, sans se limiter à la quantité, de s'efforcer de réduire l'utilisation des ressources et la production de déchets grâce à une conception améliorée des produits, et d'adopter des approches systémiques visant à conserver les produits et les matériaux utilisés, apportant ainsi de la valeur dans l'économie. Il faudra augmenter la part recyclable des nouveaux produits, notamment des produits en plastique.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Changement de comportement, participation de la société, pression de la société en faveur de chaînes de production durables, partenariats et politiques participatives, éducation, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, financement participatif et autres formes de financement innovant, politiques d'anticipation pour une transition juste, intelligence artificielle, nouvelles technologies, recherche et innovation, économie collaborative et circulaire, bioéconomie, numérisation, finance durable, réforme de la fiscalité (par exemple, taxation des ressources et de la pollution), passation de marchés publics écologiques, villes intelligentes, internet des objets et commerce ouvert et équitable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Modes de consommation et de production traditionnels/conservateurs, résistance opposée par des secteurs/régions qui perdent leurs activités économiques traditionnelles, lenteur de l'évolution du cadre réglementaire, absence d'incitations financières.

FAITS MARQUANTS



Au niveau international, l'une des initiatives de l'UE est l'initiative phare «SWITCH to Green», qui rassemble pouvoirs publics et parties prenantes de l'Union et de pays partenaires et tend à l'adoption de pratiques de consommation et de production durables par le secteur privé.



Une nouvelle législation de l'UE en matière de déchets a été adoptée en 2018 avec pour objectif que, d'ici 2030, tous les États membres réutilisent ou recyclent 60 % des déchets municipaux et 70 % des déchets d'emballages et qu'ils réduisent la mise en décharge à moins de 10 % d'ici 2035. Pour la première fois, la nouvelle législation en matière de déchets impose aux États membres d'adopter des programmes spécifiques de prévention du gaspillage alimentaire, de réduire et de surveiller les niveaux de gaspillage alimentaire et d'en rendre compte.



En Suède, une proposition de réglementation récente réduit la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) perçue sur les travaux de réparation et prévoit des réductions d'impôt pour le coût de la main-d'œuvre des réparations. La mesure abaissera le coût de la réparation des appareils pour les consommateurs et les encouragera à commander des travaux de réparation plutôt que de jeter les appareils et d'en acheter de nouveaux.



Avec l'aide de fonds de l'UE, Ljubljana a mis au point un système de gestion intégrée des déchets couvrant 37 municipalités et comprenant un centre régional de gestion des déchets. Depuis l'adhésion de la Slovénie à l'UE, la capitale slovène a développé la collecte séparée et le recyclage et a réduit de 59 % le volume de déchets mis en décharge. Elle a aussi investi dans la prévention et le réemploi. Ljubljana produit désormais 41 % de déchets par habitant de moins que la moyenne européenne et a décidé de renoncer à la construction de deux nouveaux incinérateurs prévue initialement.



UMICORE, qui était à l'origine une société belge d'extraction de métaux non ferreux, s'est transformée en 20 ans en un groupe mondial de technologie des matériaux et de recyclage employant 10 000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 10,4 milliards d'EUR au moyen d'investissements en Belgique, en Bulgarie, aux Pays-Bas et en France. La société applique un modèle d'économie circulaire, par lequel elle récupère des métaux précieux et des matières premières critiques provenant de déchets d'équipements électroniques et électriques.



Avec ses membres, la Fédération européenne des banques alimentaires a procuré, en 2017, à 44 700 organisations caritatives de première ligne 4,1 millions de repas chaque jour, servis à 8,1 millions de personnes. Cette opération est menée en étroite coopération avec des exploitants du secteur alimentaire pour éviter de jeter des denrées alimentaires et les offrir à des personnes dans le besoin.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Le changement climatique est l'un des plus grands enjeux de notre génération. La lutte contre le changement climatique requiert une action à l'échelle mondiale en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le monde. L'UE a joué un rôle de premier plan dans les efforts internationaux déployés pour parvenir à un accord mondial sur le climat. La communauté internationale, y compris l'UE, s'est engagée à contenir l'élévation de la température de la planète nettement en dessous de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts déployés pour la limiter à 1,5° C. Ces objectifs, qui se fondent sur les recherches scientifiques menées dans le cadre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, sont consacrés par l'accord de Paris. L'Union s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020 et au moins de 40 % d'ici 2030 (par rapport aux niveaux de 1990). L'Union est en passe d'atteindre son objectif de réduction des émissions pour 2020 et a adopté une législation permettant d'atteindre son objectif de 2030, notamment une législation ambitieuse sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Depuis 2013, la stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique soutient des actions destinées à améliorer la résilience de l'UE au changement climatique. Cependant, l'Union doit aller plus loin pour respecter l'accord de Paris et réduire considérablement sa dépendance aux combustibles fossiles, qui sont toujours largement subventionnés. La Commission a présenté, en novembre 2018, sa vision stratégique à plus long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050. Elle met en lumière comment tous les secteurs et toutes les politiques devraient contribuer à la réalisation de cette transition. Au niveau international, la politique étrangère et de sécurité et les politiques de développement, d'élargissement et de voisinage de l'UE intègrent activement les objectifs en matière de climat. La lutte contre le changement climatique figure également dans les chapitres sur le commerce et le développement durable des accords de commerce et d'investissement de nouvelle génération de l'UE et fait aussi partie intégrante des positions défendues par l'UE au G20, un forum de premier plan réunissant les grandes puissances économiques mondiales.



PRINCIPALES TENDANCES

- L'Union poursuit avec succès **le découplage entre sa croissance économique et ses émissions de gaz à effet de serre**: pendant la période 1990-2017, le produit intérieur brut combiné de l'UE a augmenté de 58 %, tandis que les émissions totales de gaz à effet de serre ont chuté de 22 %. Au niveau des États membres, il existe d'importantes différences dans l'évolution des émissions de gaz à effet de serre depuis 1990, certains États membres ayant réduit leurs émissions de près de 60 % tandis que quelques-uns les ont augmentées.
- **L'intensité en gaz à effet de serre de la consommation d'énergie - les émissions par unité d'énergie consommée - a chuté de 12,1 % entre 2000 et 2016.**
- L'UE vise à atteindre son objectif consistant à accroître de 20 % son efficacité énergétique d'ici 2020. Entre 2005 et 2016, la consommation d'énergie primaire dans l'UE a chuté de 9,9 % et la consommation d'énergie finale de 7,1 %. **Entre 1980 et 2016, les conditions météorologiques et le changement climatique ont causé aux États membres des pertes représentant un total de 410 milliards d'EUR (en valeur de 2016).**
- Les subventions en faveur des combustibles fossiles restent élevées. D'après les estimations, dans l'UE, 112 milliards d'EUR environ auraient été accordés chaque année pour la production et la consommation de combustibles fossiles entre 2014 et 2016.
- **L'Union poursuit un objectif global consistant à ce que, dans le budget pluriannuel actuel de l'UE pour la période 2014-2020, 20 % des dépenses soient en lien avec le climat; elle a par ailleurs proposé d'élever cet objectif à au moins 25 % au cours de la période 2021-2027.**

- **Entre 2013 et 2018, le nombre d'États membres ayant adopté une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique est passé de 15 à 25, et des actions sont en cours dans les États membres restants.** D'après les estimations, en 2018, 26 % de toutes les villes de l'UE et 40 % des villes de plus de 150 000 habitants auront adopté des plans locaux d'adaptation.
- **L'Union et ses États membres sont les plus grands bailleurs de fonds au monde dans le domaine du changement climatique:** en 2017, l'UE, la Banque européenne d'investissement et les États membres ont octroyé 20,4 milliards d'EUR pour aider les pays en développement à faire face et à s'adapter au changement climatique, soit plus du double du montant de 2013. Cette somme représente environ la moitié du total mondial.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 22 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 13. Cinq États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'Union reste déterminée à montrer la voie à suivre en matière de lutte contre le changement climatique et aura atteint son objectif de réduire d'au moins 40 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. La Commission a présenté, à l'automne 2018, une proposition de vision stratégique à long terme de l'UE en conformité avec l'accord de Paris, qui expose des moyens d'atteindre des émissions de gaz à effet de serre nettes nulles au sein de l'Union d'ici 2050. Elle a exposé une vision globale tendant à une économie européenne plus moderne, compétitive et résiliente, de même que plus équitable socialement pour tous les Européens, sans laisser personne de côté. L'Union devra continuer à jouer son rôle de chef de file dans l'action pour le climat et à encourager l'ensemble des plus grands pays pollueurs de la planète à réviser à la hausse les ambitions mondiales au-delà de 2030. Dans ce contexte, redoubler d'efforts pour apporter une réponse mondiale ambitieuse aux incidences du changement climatique restera une priorité. De même, la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci continueront de figurer au premier rang des questions à traiter. L'Union poursuivra son engagement dans les enceintes internationales, comme l'Organisation de l'aviation civile et l'Organisation maritime internationale.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Énergie propre et mobilité à émissions faibles ou nulles, économie circulaire à faible intensité de carbone, bioéconomie et chaînes de production durables, changement de comportement, politique participative, politiques d'anticipation pour une transition juste, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance innovante et durable, partenariats public-privé, passation de marchés publics écologiques, réforme de la fiscalité (par exemple, taxation des ressources et de la pollution), éducation, numérisation verte, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, sociétés résilientes, multilatéralisme et recours à des biens et services environnementaux.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Investissements publics et privés insuffisants, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, retour au protectionnisme économique au niveau mondial, inégalités sociales, augmentation de la consommation d'énergie et incidence négative sur l'environnement causée par la numérisation, poursuite de la destruction des écosystèmes et de la biodiversité, lenteur de l'évolution du cadre réglementaire.

FAITS MARQUANTS



L'Alliance mondiale de l'UE contre le changement climatique (AMCC+) vise à intensifier le dialogue sur les mesures à prendre et à soutenir les pays en développement dans les efforts qu'ils déploient pour faire face au changement climatique.



Les pouvoirs locaux sont le principal moteur de la lutte contre le changement climatique au niveau de gouvernance le plus proche des citoyens. La Convention des maires de l'UE pour le climat et l'énergie rassemble des milliers de pouvoirs locaux qui se sont volontairement engagés à atteindre les objectifs de l'UE en matière de changement climatique et d'énergie. Elle a aussi contribué considérablement à accroître la prise de conscience, au niveau local, de la nécessité de se préparer aux conséquences du changement climatique, les mesures prises au niveau local pour favoriser l'adaptation et la résilience jouant un rôle crucial dans la protection des personnes et de leurs biens.



La France a obligé les villes de plus de 20 000 habitants (représentant 90 % de la population française) à adopter des plans locaux pour le climat, qui doivent comprendre des chapitres sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. En 2018, 75 % environ des municipalités françaises avaient élaboré des plans d'atténuation locaux et 55 % environ s'étaient dotées de plans d'adaptation locaux. Ces pourcentages sont 2 à 5 fois plus élevés que dans les pays où aucune réglementation nationale de ce type n'existe.



Une centrale géothermique à Prelog, en Croatie, sera en mesure d'utiliser toute l'énergie contenue dans la saumure géothermale, à savoir la chaleur de l'eau thermale et l'énergie renfermée par les gaz aquifères, comme le méthane, dissous dans l'eau, ce qui en fait une installation ne générant pratiquement aucune émission de gaz à effet de serre. Elle pourra servir de modèle pour une exploitation plus durable des ressources géothermales, avec des possibilités de reproduction en Europe et dans le monde.



Hydrogen Breakthrough Ironmaking Technology (HYBRIT) est une initiative lancée en 2016 par trois grandes sociétés suédoises. Elle a pour but de mettre en place un processus de production de fer ne générant presque aucune émission de gaz à effet de serre, dans lequel l'oxygène du minerai de fer est retiré en utilisant de l'hydrogène au lieu de coke (issu du charbon).



Le corps européen de solidarité est une initiative de l'Union par laquelle, d'ici 2020, plus de 40 millions d'EUR pourraient être consacrés à la création, pour les jeunes, de possibilités de volontariat ciblant les collectivités dans les domaines des changements climatiques et de l'environnement. Un exemple en est le projet «Vänö Vänner» en Finlande, qui a permis à de jeunes Italiens de participer à la mise en place de solutions durables et au maintien du paysage culturel dans le respect de l'environnement dans l'archipel de Turku, contribuant ainsi de façon concrète à l'action pour le climat.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

23 des 28 États membres de l'UE ont un littoral. Les côtes de l'UE sont 7 fois plus longues que celles des États-Unis et 4 fois plus longues que celles de la Russie. Si l'on prend en compte ses régions périphériques, l'Union possède le plus grand territoire maritime au monde. L'UE et ses pays voisins partagent quatre grandes régions marines: la mer Baltique, la mer Méditerranée, la mer Noire et l'Atlantique du Nord-Est. La dégradation des habitats, la surpêche, la pollution et l'acidification figurent parmi les facteurs les plus importants à avoir un impact sur leur état écologique. La qualité de baignade mesurée dans les eaux côtières européennes est très élevée, mais les polluants organiques et chimiques provenant d'activités humaines, ainsi que les déchets marins, demeurent une grave menace pour les écosystèmes marins européens: début 2018, seulement 40 à 58 % des eaux côtières de l'Union étaient dans un bon état chimique. La politique environnementale de l'UE, y compris son initiative phare qu'est la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», et sa politique maritime intégrée offrent un cadre propice à une approche globale de ces problèmes. L'Union a proposé de nouvelles règles qui ciblent les dix produits en plastique à usage unique les plus fréquemment trouvés sur les plages d'Europe, ainsi que les engins de pêche perdus ou abandonnés, ces déchets constituant à eux seuls 70 % de l'ensemble des déchets marins. Ces nouvelles règles donneront une longueur d'avance à l'Europe face à une problématique aux implications mondiales. L'UE soutient la conservation des zones côtières et marines à l'échelle mondiale. L'initiative de l'Union intitulée «Gouvernance internationale des océans: un programme pour l'avenir de nos océans» a établi un cadre global permettant de renforcer la gouvernance internationale des océans, de sorte que ces derniers soient sûrs, sécurisés, propres et gérés de manière légale et durable. En outre, les accords de l'UE en matière de commerce et d'investissement comprennent des dispositions spécifiques relatives à une gestion et à une conservation durables des ressources naturelles, telles que la biodiversité marine et la pêche. Copernicus, le programme d'observation de la Terre de l'Union, fournit également des produits d'observation des océans afin d'améliorer la qualité de l'eau.



PRINCIPALES TENDANCES

- De 2012 à fin 2016, l'étendue des **zones marines protégées** a presque doublé en Europe (passant de 6 % à 10,8 % de la superficie maritime de l'UE) et continue de s'accroître principalement grâce au réseau des sites marins Natura 2000 de l'Union. En 2016, trois régions européennes ont dépassé l'objectif d'Aichi de 10 % en matière de diversité biologique (la mer Baltique, la mer Méditerranée et la mer Noire) et l'Atlantique du Nord-Est était très proche de l'objectif (9,9 %).
- L'état de conservation de la grande majorité des habitats et espèces marins est défavorable, selon la dernière évaluation disponible. Depuis 1988, on constate une augmentation constante et alarmante de l'acidité des océans. Depuis 2008, d'importants progrès ont été accomplis en vue de définir, de surveiller et d'évaluer le **bon état écologique de l'environnement marin**, ce qui constitue une condition préalable à l'évaluation des progrès accomplis en vue de parvenir à des océans et à des mers propres et sains.

- La **durabilité de la pêche** dans l'Atlantique du Nord-Est, d'où proviennent 75 % des captures de l'Union, s'est améliorée. Le nombre de stocks halieutiques importants sur le plan commercial qui sont pêchés à un niveau durable s'est accru, passant de 34 % en 2007 à 60 % en 2015. En Méditerranée et en mer Noire, la pêche ne progresse pas au même rythme sur la voie de la durabilité. En Méditerranée, plus de 80 % des stocks font l'objet d'une surexploitation.
- Dans l'Union, l'**économie bleue** est 2,5 fois plus importante que les économies aéronautique et de la défense combinées. Elle génère 566 milliards d'EUR de chiffre d'affaires par an (7,2 % de plus qu'en 2009) et emploie 3,5 millions de personnes (5 % de plus qu'en 2014), soit une hausse de 7,2 % et de 2 % respectivement par rapport à 2009. Dans plusieurs États membres de l'UE, l'économie bleue s'est développée plus rapidement que l'économie nationale. Le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, la France et la Grèce possèdent les économies bleues les plus fortes d'Europe.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), quatre États membres de l'UE enregistrent un score de 60 ou plus sur 100 pour l'ODD n° 14. Cinq États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial. Globalement, il s'agit de l'ODD pour lequel les États membres de l'UE enregistrent leur plus mauvais classement, avec de fortes différences entre États membres.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'UE continuera d'œuvrer à façonner la gouvernance internationale des océans dans toutes les enceintes internationales compétentes et au niveau bilatéral avec les principaux partenaires internationaux, sachant qu'environ 60 % des océans se situent au-delà des frontières des juridictions nationales. De nouveaux efforts doivent être accomplis en matière de coopération intersectorielle et transfrontalière, en particulier au niveau régional, afin d'affronter les problèmes nouveaux et existants. La dynamique se renforcera avec le déploiement de la Décennie 2021-2030 des Nations unies pour les sciences océaniques, à laquelle l'Union est étroitement associée. L'Union continuera à promouvoir la création de zones protégées ainsi qu'une gestion de celles-ci qui soit efficace et fondée sur des données scientifiques. Il convient d'en faire davantage pour parvenir à une pêche durable, en particulier en Méditerranée et en mer Noire. La pollution marine, y compris par les matières plastiques, le bruit et les substances nutritives provenant de l'agriculture, continuera de poser problème. Le rejet de nouveaux débris plastiques dans les océans pourrait certes diminuer peu à peu, mais les déchets en plastique déjà présents continueront à produire des effets négatifs. Une action renforcée doit être entreprise pour réduire les rejets de déchets d'exploitation des navires et d'autres formes de pollution, en particulier les substances nutritives provenant de l'agriculture et le bruit. L'économie bleue continuera de prospérer en Europe. On estime que la taille de l'économie bleue mondiale pourrait doubler d'ici 2030. Pour l'Europe, cela se traduirait par 10,8 millions d'emplois et plus de mille milliards d'EUR de chiffre d'affaires. D'ici 2021, toutes les eaux de l'Union feront l'objet d'une planification des espaces maritimes fondée sur les écosystèmes.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Gouvernance internationale et régionale des océans, changement de comportement, participation de la société et politiques participatives, mégadonnées, observation de la Terre, intelligence artificielle, technologies sous-marines et nouvelles technologies (par exemple, science moléculaire), recherche et innovation, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, financement participatif et autres formes de financement innovant, finance durable, partenariats public-privé, marchés publics verts, fiscalité réformée (par exemple, taxation de l'utilisation des ressources et de la pollution), internet des objets, éducation, numérisation, économie collaborative et circulaire à faible intensité de carbone.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Dégradation de l'environnement et changement climatique, pollution, tourisme irresponsable, surpêche, pêche illicite, non déclarée et non réglementée, inégalités sociales.

FAITS MARQUANTS



L'Union au niveau international:

L'alliance transatlantique pour la recherche océanique lancée en 2017 est une collaboration entre l'UE, le Brésil et l'Afrique du Sud qui vise à approfondir les connaissances scientifiques sur les écosystèmes marins et les interrelations avec les océans, le changement climatique et l'alimentation.



Coopération entre les États membres:

L'UE, ses États membres et ses partenaires œuvrent à l'élaboration d'une série de mesures concrètes permettant de parvenir, sur la base d'une action de surveillance et d'évaluation, à un milieu marin sain et productif en mer Baltique, dans l'Atlantique du Nord-Est et en Méditerranée d'ici 2020. En outre, l'Union promeut des initiatives régionales complémentaires et ambitieuses en ce qui concerne certaines pressions, telles que l'engagement de 2017 consistant à réduire de 80 % les émissions d'oxyde d'azote des navires opérant en mer Baltique, afin de combattre la problématique de l'eutrophisation dans la région.



Au niveau des États membres:

Récemment, la France a désigné de nouvelles zones marines protégées. Parmi celles-ci, le plus grand site Natura 2000 baptisé «Mers Celtiques - Talus du golfe de Gascogne», qui s'étend sur plus de 62 320 km², offrira une protection à des habitats de récifs et à des espèces marines mobiles, au marsouin commun et au grand dauphin.



Au niveau régional/local et au niveau des entreprises:

Le projet «Clean Archipelago» est un partenariat public-privé pluripartite dirigé par la région italienne de Toscane, en coopération avec le ministère italien de l'environnement, Unicoop Firenze et d'autres associations. Il a été lancé en avril 2018, en collaboration avec 10 bateaux d'une coopérative de pêcheurs. Ce projet a pour objectif de débarrasser la mer des déchets. Le partenariat vise à offrir des incitations financières aux pêcheurs pour qu'ils collectent les déchets plastiques pêchés et les rapportent dans les points de collecte aménagés dans les ports. Les déchets pêchés seront ensuite recyclés.



Au niveau de la société civile:

«Fish forward», un projet conduit par le WWF-Autriche, réunit 17 partenaires collaborant avec des consommateurs, des entreprises et des organismes publics afin de soutenir une production et une consommation de fruits de mer socialement équitables et climato-intelligentes, ce qui garantit une gestion responsable de la pêche et une traçabilité contribuant à une utilisation durable des océans et des ressources marines.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Des progrès significatifs ont été accomplis dans le renforcement des cadres stratégiques et de la base de connaissances dans la législation de l'Union concernant la nature et dans la stratégie UE 2020 pour la biodiversité. Après des siècles de recul et de dégradation, les forêts européennes se sont reconstituées et couvrent aujourd'hui plus de 40 % du territoire de l'UE, mais leur état de conservation doit s'améliorer. Les ressources naturelles fixent les limites écologiques de nos systèmes socioéconomiques («limites planétaires»). Les derniers rapports de la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques démontrent clairement les effets persistants et dévastateurs de la dégradation des sols et de l'appauvrissement de la biodiversité sur les sociétés humaines. En dépit des progrès accomplis, les pressions que nos modes de production et de consommation exercent sur le capital naturel européen et mondial demeurent fortes et devraient continuer à s'intensifier. Le dépassement des limites planétaires risque d'entraver, voire d'inverser, la progression du niveau de vie. Au niveau international, l'UE utilise son programme de politique extérieure pour promouvoir cette question. Elle soutient activement la conclusion d'accords environnementaux multilatéraux, encourage des changements de politique dans les pays partenaires, promeut la responsabilité sociale/le comportement responsable des entreprises et intègre les préoccupations environnementales dans toutes les actions.



PRINCIPALES TENDANCES

- Le nombre de **sites protégés dans le cadre du réseau Natura 2000** a augmenté, de même que les mesures prises pour la conservation de ces sites, lesquelles couvriraient à présent près de 70 % d'entre eux (2018). En 2017, l'UE a protégé plus de 790 000 km² d'habitats terrestres, soit 18,2 % de la surface terrestre de l'Union. Les États membres détenant le pourcentage le plus élevé de zones protégées sont la Slovénie (37,9 %), la Croatie (36,6 %) et la Bulgarie (34,5 %).
- Le rapport de l'Union sur l'état de la nature, qui porte sur l'**état de conservation des espèces et des habitats** d'intérêt européen, révèle que de nombreuses espèces et de nombreux habitats ne sont pas dans un état de conservation favorable. Dans l'ensemble de l'UE, à peine 23 % des espèces évaluées et 16 % des habitats évalués étaient dans un état «favorable» en 2012, et seulement 52 % des espèces d'oiseaux étaient dans un état «stabilisé». Plus généralement, l'évaluation à mi-parcours de la stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2020 a confirmé que l'appauvrissement de la **biodiversité** et la dégradation des services écosystémiques dans l'UE se sont poursuivis.
- En 2015, **les forêts** recouvraient 41,9 % de la surface terrestre totale de l'UE. Dans l'Union, la part des forêts dans la surface terrestre totale a légèrement augmenté (de 2,6 %) entre 2009 et 2015.
- Le rapport 2015 sur l'état de l'environnement (Agence européenne de l'environnement) a mis en évidence le mauvais **état des sols** en Europe. Les efforts consentis pour combattre et atténuer l'érosion des sols par l'eau ont produit des résultats positifs: lorsque l'on prend en compte les effets potentiels des mesures de la politique agricole commune sur l'érosion des sols, les zones jugées à risque d'érosion sévère des sols par l'eau ont été réduites de 14 % dans l'UE entre 2000 et 2012. Toutefois, malgré les efforts visant à limiter l'imperméabilisation des sols, la conversion de sols en zones artificielles dans l'UE s'est accélérée au fil des ans, la croissance enregistrée entre 2012 et 2015 étant environ 6 % plus élevée que celle qui l'a été entre 2009 et 2012. En outre, 45 % de la surface agricole de l'UE a un sol de mauvaise qualité en termes de charge organique (ce qui nuit à la fertilité des sols et à la biodiversité).



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 19 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 70 sur 100 pour l'ODD n° 15. 14 États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Les évaluations mondiales et européennes actuelles indiquent une poursuite de l'appauvrissement de la biodiversité et de la dégradation des sols et des écosystèmes, avec les conséquences néfastes que cela entraîne pour les services écosystémiques (alimentation, eau, matières premières, énergie, etc.), menaçant ainsi la production économique et le bien-être de l'Europe. Il convient d'accentuer considérablement les efforts de mise en œuvre de la législation de l'Union dans le domaine de la nature, de sorte que d'ici 2030, l'UE ait significativement amélioré l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt européen qui sont protégés en vertu des règles concernant les oiseaux et les habitats. Il convient également d'accélérer le rythme auquel la biodiversité des forêts se reconstitue. L'UE aura un rôle essentiel à jouer lors de la 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra à Pékin, à la fin de 2020, et au cours de laquelle le nouveau cadre mondial pour la biodiversité après 2020, qui visera à enrayer la perte de biodiversité au niveau mondial, devrait être adopté.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Changement de comportement, participation de la société et politiques participatives, pressions de la société en faveur de chaînes de production durables (agroécologie, agriculture biologique), responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, financement participatif et autres formes de financement innovant, finance durable, partenariats public-privé, marchés publics verts, déploiement à plus vaste échelle de solutions fondées sur la nature, fiscalité réformée (par exemple, taxation de l'utilisation de ressources et de la pollution), éducation, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, économie collaborative et circulaire à faible intensité de carbone, sociétés résilientes, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, tourisme durable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Dégradation de l'environnement et changement climatique, climato-scepticisme et revirements de politiques connexes, court-termisme, résistance au changement au sein du système de production des denrées alimentaires, faibles investissements publics et privés, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, inégalités sociales.

FAITS MARQUANTS



Au niveau de l'UE:

L'Union a adopté un plan d'action pour le milieu naturel, la population et l'économie en 2017. Ce plan vise à accélérer la mise en œuvre de la législation de l'Union et les progrès vers la réalisation de l'objectif de l'UE à l'horizon 2020 visant à stopper et inverser le processus d'appauvrissement de la biodiversité et des services écosystémiques et à mieux prendre en compte les objectifs socioéconomiques. Il s'est accompagné d'une initiative visant à remédier au déclin des pollinisateurs dans l'Union et à contribuer aux efforts mondiaux en matière de conservation.



Au niveau des États membres:

La récente loi française pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a établi une nouvelle agence française pour la biodiversité. Le plan pour la biodiversité du 4 juillet 2018 souligne l'importance de s'attaquer conjointement aux défis du changement climatique et de la biodiversité et comprend de nouveaux objectifs concernant les mesures visant à éviter toute augmentation nette de la superficie des terres occupées, les zones urbaines vertes, l'agroécologie et la protection des sols, ainsi que les actions relatives aux paiements pour des services environnementaux, les pollinisateurs et la restauration des écosystèmes.



Au niveau régional/local

En Allemagne, l'État du Bade-Wurtemberg a accru le financement destiné à la conservation de la nature, qui passera de 30 millions à 90 millions d'EUR en l'espace de dix ans. La désignation de parcs nationaux et la restauration d'écosystèmes génèrent des bienfaits pour les agriculteurs et l'économie, par exemple pour de jeunes entreprises produisant du papier d'emballage à partir de prairies présentant une grande valeur sur le plan de la biodiversité et pour le secteur du tourisme axé sur la nature.



Au niveau des entreprises:

59 agriculteurs autrichiens, SPAR et le WWF ont bâti une alliance solide dans le cadre du projet «Healthy Soil for Healthy Food». En garantissant la vente des légumes produits et en versant aux agriculteurs une prime de 30 EUR par tonne de CO2 stockée dans les sols, SPAR encourage des pratiques de gestion des sols durables. Des échantillons de sols permettent de surveiller l'efficacité du projet.



Au niveau de la société civile:

La société ornithologique hellénique, le WWF-Grèce, la société bulgare pour la protection des oiseaux et la société royale pour la protection des oiseaux ont uni leurs forces pour enrayer le déclin de la population de percnoptères d'Égypte dans les Balkans. Ces acteurs ont élargi leur approche transfrontière à d'autres pays situés le long du trajet migratoire de l'espèce.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'UE est l'un des projets de paix les plus aboutis au monde. Guidée par les traités européens, initialement signés en 1957, l'UE peut porter un regard rétrospectif sur 60 ans de paix, de démocratie et de solidarité. En 2012, elle a été récompensée par le prix Nobel de la paix pour avoir fait avancer les causes de la paix, de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe. La promotion et la préservation de l'état de droit et des valeurs fondamentales de l'UE constituent une priorité absolue pour l'Union, tant sur le plan interne que dans ses relations extérieures. Des systèmes judiciaires efficaces jouent un rôle essentiel à cet égard. Ils veillent à ce que les citoyens puissent jouir pleinement de leurs droits et à ce que les entreprises bénéficient d'une sécurité juridique et d'un environnement propice à l'investissement au sein du marché unique. L'UE encourage les États membres à améliorer l'indépendance, la qualité et l'efficacité de leurs systèmes judiciaires, y compris au moyen d'un suivi efficace dans le cadre du Semestre européen et du tableau de bord de la justice dans l'Union. Plus généralement, la Commission garantit le respect de l'état de droit et des autres valeurs fondamentales de l'Union à l'aide de tous les outils et instruments dont elle dispose. La corruption, qui sape la confiance dans les institutions démocratiques et affaiblit le sens des responsabilités des dirigeants politiques, est l'un des principaux défis auxquels les sociétés européennes sont confrontées. La Commission a reçu pour mandat politique de combattre la corruption et de mettre en œuvre une politique globale de lutte contre la corruption de l'Union. Sur le plan extérieur, l'Union, au moyen de sa politique étrangère et de sécurité, contribue à la paix internationale et aide les pays partenaires à faire face à des situations de fragilité, à mettre en place des institutions responsables et transparentes, à favoriser un processus de décision participatif et à garantir des processus électoraux inclusifs et crédibles. Les droits de l'homme, l'égalité hommes-femmes, l'inclusion et la non-discrimination sont au cœur du consensus européen pour le développement. L'Union contribue également à la paix et à la stabilité au moyen de ses politiques d'élargissement et de voisinage. Plus spécifiquement, elle promeut activement l'état de droit, la réforme de la justice, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, la sécurité, les droits fondamentaux et les institutions démocratiques et aide les pays candidats à l'adhésion à l'UE à tenir leurs engagements dans ces domaines.



PRINCIPALES TENDANCES

- **La perception que les citoyens ont de la criminalité, de la violence ou du vandalisme** s'est améliorée; en 2016, 13 % de la population européenne estimait être touchée par ces problèmes, soit 2,9 points de pourcentage de moins qu'en 2007.
- Le tableau de bord 2018 de la justice dans l'Union montre que par rapport à 2010, **l'efficacité des systèmes judiciaires** dans les États membres s'est améliorée ou est restée stable dans presque tous les États membres, à quelques rares exceptions près. Toutefois, dans plusieurs États membres, les procédures civiles et commerciales restent très longues.
- Les **dépenses des administrations publiques consacrées aux juridictions dans l'Union** ont augmenté de plus de 11 % au cours de la période 2007-2016, pour atteindre un peu plus de 50 milliards d'EUR en 2016. Ce taux de croissance était légèrement inférieur à la croissance du PIB.

- En 2018, 56 % des habitants de l'UE ont jugé «très bonne» ou «assez bonne» **l'indépendance des tribunaux et des juges** dans leur pays, soit une augmentation de quatre points de pourcentage par rapport à 2016.
- Selon l'indice de perception de la **corruption** de Transparency International, les États membres de l'UE continuaient de figurer parmi les pays les moins corrompus du monde en 2017 et représentaient la moitié des 20 pays les moins corrompus au niveau mondial.
- La situation **en matière d'état de droit** dans certains États membres suscite des préoccupations auxquelles s'attaquent une série d'actions adoptées au niveau de l'UE.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 19 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 70 sur 100 pour l'ODD n° 16. Neuf États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'UE poursuit sa trajectoire de paix. Elle contribue également à la paix et à la stabilité au moyen de ses politiques d'élargissement et de voisinage. L'Union promeut activement l'état de droit, la réforme de la justice, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, la sécurité, les droits fondamentaux et les institutions démocratiques et aide également les pays candidats à l'adhésion à l'UE à tenir leurs engagements dans ces domaines. La politique de l'Union en matière de relations extérieures et de développement contribue également à la paix ailleurs dans le monde. L'UE continue en outre à promouvoir et à préserver l'état de droit au sein de ses propres États membres. Il convient d'en faire davantage pour améliorer l'efficacité, la qualité et l'indépendance des systèmes judiciaires nationaux dans certains États membres. Au niveau international, on a constaté une évolution vers des systèmes de gouvernance autoritaires dans un certain nombre de pays. Promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit restera donc une priorité absolue pour l'UE, tant sur le plan interne que dans ses relations extérieures. L'Union continuera d'œuvrer à améliorer l'accès à la justice, à combattre la fraude et la criminalité et à faire face à l'évolution des menaces pour la sécurité en renforçant davantage la coopération et les échanges d'informations entre les autorités policières et répressives des États membres et promouvra la coopération internationale dans ce domaine.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Valeurs culturelles conformes aux droits fondamentaux, participation de la société et politiques participatives, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, éducation, numérisation, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, infrastructures et sociétés résilientes, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, aide au développement.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, changement climatique et dégradation de l'environnement, migrations et déplacements forcés, retour au protectionnisme économique à l'échelle mondiale, manque de coopération internationale, mise à l'épreuve de l'état de droit, populisme, inégalités sociales.

FAITS MARQUANTS



Les règles de l'Union de 2017 relatives aux minerais provenant de zones de conflit fixent des obligations en matière de diligence à l'égard de la chaîne d'approvisionnement pour les importateurs européens d'étain, de tantale, de tungstène et d'or, de sorte que ces minerais soient acquis de manière responsable sans financer directement ou indirectement des conflits armés ni conduire à des violations des droits de l'homme dans des zones touchées par des conflits et des zones à haut risque.



En 2017, le Parquet européen a été institué en tant que parquet européen indépendant habilité à instruire et à poursuivre les infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE. Le Parquet européen devrait exercer ses fonctions d'ici la fin de 2020, à l'issue d'une phase de mise en place de trois ans. Cela marquera une amélioration décisive dans la lutte contre la fraude, la corruption et d'autres infractions portant atteinte au budget de l'UE.



La loi française de 2017 sur le devoir de diligence confère aux entreprises la responsabilité de mettre en œuvre des mesures garantissant que leurs filiales, fournisseurs et contractants du monde entier respectent les bonnes pratiques sociales, environnementales et éthiques. Cette loi vise à sensibiliser les entreprises à leur rôle dans la prévention de tragédies en France et à l'étranger, et à garantir que les victimes soient dédommagées en cas de préjudice résultant du manquement d'une entreprise à sa nouvelle obligation de mettre en œuvre des plans de vigilance. Elle s'applique aux entreprises de plus de 5 000 salariés ayant leur siège en France ou aux entreprises de plus de 10 000 salariés ayant leur siège à l'étranger.



En 2011, l'entreprise de transport maritime par conteneurs Maersk Line a fondé avec d'autres acteurs le réseau anticorruption dans le domaine du transport maritime. Ce partenariat intersectoriel composé de sociétés propriétaires de navires, de propriétaires de cargaisons et de prestataires de services collabore avec les principales parties prenantes, notamment les pouvoirs publics et les organisations internationales, afin d'identifier et d'atténuer les causes de la corruption dans le secteur du transport maritime.



En Slovaquie, le gouvernement soutient la participation de la société civile et des organisations non gouvernementales à la création, à la mise en œuvre et au contrôle de politiques publiques dans divers domaines. Dans le domaine de la politique environnementale, une «tripartite verte» est en place pour faire en sorte que le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques soit alimenté par les suggestions et commentaires émis par des acteurs non gouvernementaux.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Les ODD constituent une dimension transversale dans la mise en œuvre de la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE, qui expose la vision d'un engagement concerté de l'Union dans le monde. Le consensus européen pour le développement fournit un cadre permettant à l'UE et aux États membres de définir une approche commune de la politique en matière de développement qui soit fondée sur les ODD. Se fondant sur le principe de cohérence des politiques au service du développement, l'UE vise à maximiser la cohérence et à développer des synergies entre ses différentes politiques pour aider les pays partenaires à atteindre les ODD. Aujourd'hui, l'UE est le premier pourvoyeur d'aide publique au développement au monde. Ces dix dernières années, on a constaté une évolution dans la répartition des rôles, de la relation classique donateur-bénéficiaire à un partenariat plus équitable. La politique d'élargissement de l'UE et la politique européenne de voisinage révisée se concentrent sur les fondamentaux politiques et économiques, y compris l'état de droit, les droits de l'homme, la démocratie et une croissance et un développement économiques durables, ce qui cadre parfaitement avec le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. L'action humanitaire de l'UE suppose de collaborer en partenariat étroit avec un grand nombre d'organisations internationales d'aide humanitaire et d'aide au développement des Nations unies et de la société civile en vue de garantir la dignité humaine. La politique de l'UE en matière de commerce et d'investissement fondée sur des valeurs, telle qu'elle est définie dans la stratégie «Le commerce pour tous», recense l'ensemble des ODD, intégrant la mise en œuvre du développement durable dans toutes ses dimensions. L'Union reste un fervent défenseur d'un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable, soutenu par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et elle ne ménage pas ses efforts pour préserver et renforcer l'OMC dans toutes ses fonctions. L'UE travaille aussi étroitement avec d'autres organisations internationales, telles que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour promouvoir les droits de l'homme, la responsabilité sociale des entreprises/le comportement responsable des entreprises, ainsi que les objectifs sociaux et environnementaux dans sa politique commerciale. L'UE promeut activement la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et les ODD au sein du G20. L'Union renforce sa propre gouvernance budgétaire et économique dans le cadre du Semestre européen de coordination des politiques économiques, contribuant ainsi à la stabilité macroéconomique mondiale. Au moyen de son programme pour une meilleure réglementation, la Commission contribue à une cohérence accrue des politiques.



PRINCIPALES TENDANCES

- Avec l'octroi de 75,7 milliards d'EUR en 2017, l'UE est le **premier pourvoyeur d'aide publique au développement au monde**. En outre, le ratio global aide publique au développement/revenu national brut (RNB) de l'UE, qui s'élevait à 0,5 % en 2017, était nettement supérieur à celui de la plupart des donateurs de l'OCDE tels que le Canada, le Japon ou les États-Unis. La Suède, le Danemark, le Luxembourg et le Royaume-Uni ont atteint l'objectif consistant à consacrer 0,7 % de leur RNB à l'aide publique au développement (2017).
- **Les relations commerciales avec les pays en développement** se sont intensifiées. Les exportations peuvent générer des emplois au niveau national et permettent aux pays en développement d'obtenir des devises étrangères, qui peuvent être utilisées pour importer d'autres biens nécessaires. Les importations de l'UE provenant de pays en développement ont plus que doublé entre 2002 et 2017.
- **La part des importations de l'Union provenant des pays les moins avancés** a augmenté entre 2002 et 2017. Pourtant, globalement, la quasi-totalité des 50 pays les moins avancés ne représentait toujours que 2,0 % du total des importations de l'UE en 2017. Ces dernières années, l'UE a renforcé sa position de principal marché d'exportation pour les pays les moins avancés: sa part dans les exportations globales de biens des pays les moins avancés s'est

accrue, passant de 20,5 % en 2012 à près de 25 % en 2016; elle est supérieure à celle de la Chine (21 %) et à celle des États-Unis (8,2 %).

- Il est essentiel d'aider les pays en développement à renforcer leurs **ressources nationales**. La stratégie d'appui budgétaire de l'UE en faveur des pays partenaires a été adaptée de manière à mieux promouvoir la réalisation des ODD, à axer davantage les politiques des pays sur les résultats et à contribuer à un renforcement des capacités, par un meilleur soutien à l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des finances publiques, y compris des mesures anticorruption.
- Le **transfert de la charge fiscale** du travail vers l'environnement peut stimuler l'emploi, réduire les inégalités et limiter les pressions sur l'environnement. La part des taxes environnementales dans la totalité des recettes fiscales de l'UE est restée presque inchangée (6,8 % en 2002 et 6,1 % en 2017).



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), six États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 70 sur 100 pour l'ODD n° 17. Trois États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Les défis auxquels l'Europe et le monde sont confrontés seront plus complexes, plus interconnectés et plus globaux que jamais auparavant. Des partenariats mondiaux s'avéreront indispensables pour atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté et tous les autres ODD. Au niveau international, l'UE continuera donc à promouvoir la préservation et le renforcement d'un ordre international multilatéral fondé sur des règles, au cœur duquel se trouvent les Nations unies. Il s'agit là d'une condition nécessaire pour garantir les moyens de mise en œuvre. L'UE continuera à exploiter sa politique commerciale fondée sur des valeurs pour promouvoir le développement durable, y compris la responsabilité sociale/le comportement responsable des entreprises, et à soutenir vigoureusement l'Organisation mondiale du commerce. Par exemple, pour améliorer les résultats en répartissant le travail de la manière la plus efficace, l'UE et ses États membres auront recours à une programmation conjointe et à une mise en œuvre conjointe en tant que moyen efficace pour mettre en œuvre des partenariats de coopération au développement. Ils déterminent donc ensemble quel donateur doit travailler dans quel secteur. En outre, les institutions et les États membres de l'UE continueront à accentuer leurs efforts afin de mettre en œuvre le programme d'action d'Addis-Abeba, qui constitue le cadre global de financement du programme de développement durable à l'horizon 2030 et qui met en exergue le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation. «Horizon Europe», le prochain programme de recherche et d'innovation de l'UE (2021-2027), souligne le rôle central de la collaboration scientifique internationale dans la réalisation des ODD. L'UE est bien placée pour tenir la plupart des engagements en matière de financement du développement d'ici 2030. Des partenariats pour le développement seront également encouragés au sein de l'UE.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Participation à la société et politiques participatives, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, meilleure réglementation, éducation, numérisation, intelligence artificielle, nouvelles technologies, recherche et innovation, transfert technologique et échanges de connaissances efficaces, observation de la Terre, éducation, volontariat, financement participatif et autres formes de financement innovant, finance durable, partenariats public-privé, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, aide au développement.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, protectionnisme économique, manque de coopération internationale, affaiblissement des institutions multilatérales existantes.

FAITS MARQUANTS



L'Union est engagée, avec d'autres partenaires du G20 et des organisations internationales, dans le pacte du G20 avec l'Afrique, qui vise à renforcer les investissements dans les pays africains participants. Elle soutiendra également une coopération triangulaire - à savoir des partenariats caractérisés par un axe Sud-Sud entre deux pays en développement ou plus, soutenus par un pays développé ou une organisation multilatérale, en tant qu'outil important pour nouer des relations avec des pays en développement et d'autres parties prenantes.



Le plan d'investissement extérieur de l'UE et son Fonds européen pour le développement durable présentent le budget de l'Union comme une garantie permettant de libérer et de stimuler des investissements en Afrique et dans son voisinage. Ils se concentrent sur les pays fragiles, en situation de conflit ou en proie à la violence, sur les pays enclavés et sur les pays les moins avancés ayant les plus grands besoins. Il vise à libérer des investissements privés et à mobiliser 44 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires d'ici 2020.



«The Finland We Want by 2050 – Society's Commitment to Sustainable Development» est une initiative innovante visant à impliquer l'ensemble de la société dans la mise en œuvre des ODD. Afin d'atteindre les huit objectifs soutenant la vision de la Finlande pour 2050, des engagements opérationnels sont contractés avec des secteurs administratifs et d'autres acteurs de la société, tels que des entreprises, des municipalités, des organisations, des établissements d'enseignement et des opérateurs locaux. Les engagements doivent être nouveaux et mesurables.



Des autorités locales et des organisations non gouvernementales lettones participent activement à des projets de coopération au développement avec des pays du partenariat oriental et d'Asie centrale (Moldavie, Géorgie, Ukraine, Kirghizstan et d'autres pays). L'association lettone des autorités locales et régionales a fourni aux pays partenaires une aide à long terme sous la forme d'une expertise en matière de planification budgétaire, de négociation gouvernementale, de participation des citoyens au processus décisionnel et de promotion des entreprises.



Unilever, une entreprise transnationale de biens de consommation, est un fervent défenseur des ODD depuis l'adoption du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, le PDG de l'entreprise faisant partie du groupe de défense des objectifs mondiaux assistant le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. Unilever a cofondé la «Commission des entreprises et du développement durable» en 2016, ce qui a débouché en 2017 sur le lancement d'un rapport déterminant intitulé «De meilleures entreprises, un monde meilleur», portant sur l'intérêt pour les entreprises d'agir en faveur des ODD.



L'Alliance italienne pour le développement durable (ASviS) vise à sensibiliser la société, les institutions et les acteurs économiques italiens à l'importance du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et à les mobiliser autour de celui-ci. Elle réunit plus de 180 institutions et réseaux de la société parmi les plus importants, aux côtés d'universités et d'entreprises.

